

L'industrie française de l'emballage

en

chiffres



édition

2008

**Ce dossier a été réalisé par le Sessi
avec la participation de :**

Industrie de l'emballage :

Jérôme Letournel -Tél. : 02 31 45 74 32
Mél : jerome.letournel@industrie.gouv.fr

Emballage plastique (25.2C) :

Jean-Christophe Letavernier -Tél. : 02 31 45 74 09
Mél : jean-christophe.letavernier@industrie.gouv.fr
Joël Bocher -Tél. : 02 31 45 73 80
Mél : joel.bocher@industrie.gouv.fr

Emballage bois et papier-carton (20.4Z, 21.2A, 21.2B, 21.2C) :

Odile Roulland -Tél. : 02 31 45 74 74
Mél : odile.roulland@industrie.gouv.fr
Ghislain Bénard -Tél. : 02 31 45 74 50
Mél : ghislain.benard@industrie.gouv.fr

Emballage verre (P26.1E - P26.1J) :

Annie Thibault -Tél. : 02 31 45 74 33
Mél : annie.thibault@industrie.gouv.fr
Jérôme Letournel -Tél. : 02 31 45 74 32
Mél : jerome.letournel@industrie.gouv.fr

Emballage métal (28.7A et 28.7C) :

Valérie Ben Othmane -Tél. : 02 31 45 73 42
Mél : valerie.ben-othmane@industrie.gouv.fr
David Depuydt -Tél. : 02 31 45 73 05
Mél : david.depuydt@industrie.gouv.fr

Machines d'emballage (29.2H - P29.5L, 29.5J, 29.5M) :

Michel Trichès -Tél. : 02 31 45 73 93
Mél : michel.triches@industrie.gouv.fr
Tanguy de Guyenro - Tél. : 02 31 45 73 87
Mél : tanguy.de-guyento@industrie.gouv.fr

Impression du conditionnement (P22.2C) :

Sylviane Djetebaye -Tél. : 02 31 45 74 45
Mél : sylviane.djetebaye@industrie.gouv.fr
Anne Boniou -Tél. : 02 31 45 74 31
Mél : anne.boniou@industrie.gouv.fr

Maquettiste

Brigitte Lory

Directeur de la publication

Yves Robin

Chef du Service des études et des statistiques industrielles

Contacts

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi

Sessi

Service des études et des statistiques industrielles

Centre d'enquêtes statistiques

5, rue Claude Bloch
14024 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 45 73 33 - Télécopie : 02 31 45 74 84

Centre d'information

10, rue Auguste Blanqui
93186 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 41 63 58 60 - Télécopie : 01 41 63 58 59

Photos de couverture

Promens

Composition photographique :

Patricia Bréard

**Vous recherchez des statistiques
sur l'industrie française ?**

**Le Sessi met à votre disposition
sur le site internet :**



www.industrie.gouv.fr/sessi

un ensemble de résultats chiffrés :

- ▶ Conjoncture industrielle
- ▶ Statistiques sur le système productif
- ▶ Publications

Le **Sessi** souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations qu'il publie.

Toute reproduction, **avec indication de la source**, est donc autorisée, sans aucune restriction.

Sommaire

Contacts et sommaire.....	2 - 3
Synthèse : Industrie de l'emballage.....	4 - 9
Emballages en matières plastiques	10 - 11
Emballages en papier-carton	12 - 13
Emballages en verre.....	14 - 15
Emballages en métal.....	16 - 17
Emballages en bois	18 - 19
Machines pour le secteur de l'emballage.....	20
Impression du conditionnement.....	21
Tableau de correspondance des nomenclatures	22
Principaux concepts.....	23

Organismes professionnels (liste non exhaustive)

ADEME

Siège social
2, square Lafayette
B.P. 406
49004 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02 41 20 41 20 - Fax : 02 41 87 23 50
internet : www.ademe.fr

CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE SACS PAPIER

42, rue Galilée
75116 PARIS
Tél. : 01 47 23 75 52 - Fax : 01 47 23 67 53
mél : sacfrance@eurosac.org

CLIFE

Comité de liaison des industries françaises de l'emballage
42, rue de Galilée
75017 PARIS
Tél. : 01.46.22.09.09 - Fax : 01 46 22 09 99
internet : www.clife.fr

COPACEL

Confédération française de l'industrie des papiers, cartons
154, boulevard Haussmann
75008 PARIS
Tél. : 01 53 89 24 00 - Fax : 01 53 89 24 01
internet : www.copacel.fr

ELIPSO

Chambre syndicale des emballages plastiques et souples
5, rue de Chazelles
75017 PARIS
Tél. : 01 46 22 33 66 - Fax : 01 46 22 02 35
internet : www.elipso.org

FÉDÉRATION DES CHAMBRES SYNDICALES DE L'INDUSTRIE DU VERRE

112 - 114, rue de la Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 42 65 60 02 - Fax : 01 42 66 23 88
mél : contact@fedeverre.fr

FÉDÉRATION DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE

68, boulevard Saint-Marcel
75005 PARIS
Tél. : 01 44 08 64 46 - Fax : 01 43 36 09 51
mél : economie@ficg.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU CARTONNAGE

4 - 6, rue Borromée
75015 PARIS
Tél. : 01 45 44 13 37 - Fax : 01 45 48 44 74
internet : www.federation-cartonnage.org

FEVE

Fédération Européenne du Verre d'Emballage
89, avenue Louise
B.P. 4
B 1050 BRUXELLES
Tél. : 32-2/ 536 00 80 - Fax : 32-2/ 539 37 52
internet : www.feve.org

ONDEF

L'emballage ondulé en France
6, square de l'Opéra Louis Jouvet
75009 PARIS
Tél. : 01 42 68 01 94 - Fax : 01 42 68 01 93
mél : ondef@online.fr

SPMP

Syndicat des producteurs de matières plastiques
Le Diamant A
92909 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Tél. : 01 46 53 10 53 - Fax : 01 46 53 10 73
mél : info@lesplastiques.com

SCIPAG-EMBALCO

92038 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Tél. : 01 47 17 63 50 - Fax : 01 47 17 63 49
internet : www.scipag-embalco.com

SNFBM

Secrétariat national des fabricants de boîtes emballages
et bouchages métalliques
79, rue Martre
92110 CLICHY
Tél. : 01 47 30 52 80 - Fax : 01 47 30 85 81
mél : snfbm@wanadoo.fr
internet : www.snfbm.fr

UBIFRANCE

Agence française pour le développement international des entreprises
77, boulevard Saint Jacques
75014 PARIS
Tél. : 01 40 73 30 00 - Fax : 01 40 73 72 32
mél : arielle.gernez@ubifrance.fr

INDUSTRIE DE L'EMBALLAGE

Chiffres clés du secteur			
		Industrie de l'emballage	Industrie manufacturière
Nombre d'entreprises		851	19 130
Effectifs employés		110 712	2 682 666
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	19 648	678 848
Valeur ajoutée hors taxes	M€	5 935	175 484
Principaux ratios et performance			
Productivité apparente du travail : VAHT / effectifs	k€	53,6	65,4
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	30,2	25,8
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	23,5	42,6
Taux de marge : EBE / VAHT	%	24,3	26,0
Taux d'endettement : Charges fin. / VAHT	%	5,6	7,1
Taux d'investissement : inv. / VAHT	%	13,7	11,8
Taux d'autofinancement : CAF / Inv.	%	121,3	168,8
Champ : entreprises de 20 personnes ou plus Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006			

Résultats provisoires de l'année 2007 de l'industrie de l'emballage	
Nombre d'entreprises :	862
Effectifs au 31 décembre :	97 163
Chiffre d'affaires hors taxes :	20 725 M€
Exportations :	4 876 M€
Champ : entreprises de 20 personnes ou plus Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2007	

Avertissement

Les développements qui suivent ne portent que sur l'industrie de l'emballage *stricto sensu*, c'est-à-dire les cinq secteurs - ou parties de secteurs - de la nomenclature d'activités française correspondant à la fabrication d'emballages en plastique, en papier et carton, en bois, en métal et en verre (cf. tableau des nomenclatures page 22). Cependant, pour compléter cette synthèse relative à l'emballage, le lecteur trouvera aux pages 20 et 21 des analyses concernant la production de machines pour l'emballage et l'impression du conditionnement.

Une filière hétérogène

L'industrie de l'emballage comprend en 2006 un ensemble de 850 entreprises de 20 salariés ou plus, employant 110 000 personnes. Avec un chiffre d'affaires de 19,6 milliards d'euros, elle représente 3 % du total des ventes de l'industrie manufacturière, poids économique identique à celui de 2003. Au sein de la filière, le plastique et le papier-carton dominent largement. Ces deux matériaux représentent 62 % de la valeur ajoutée et 66 % des emplois. Si le plastique est le premier matériau en valeur, le papier-carton occupe la première place par les volumes produits.

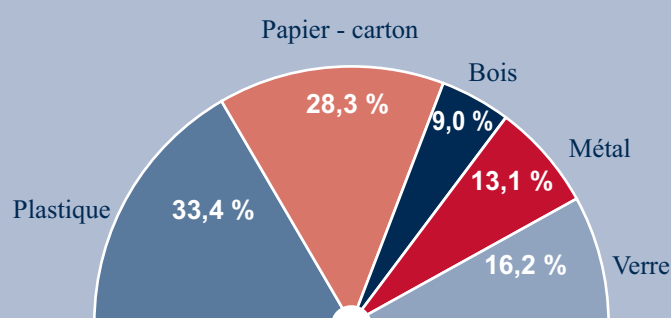
C'est une filière hétérogène, mêlant des industries de main-d'œuvre à la structure atomisée - comme celles du plastique et du bois -, et des secteurs beaucoup plus capitalistiques et concentrés - comme l'industrie du verre. Néanmoins, les petites unités et les secteurs à faible intensité capitalistique prédominent au sein de l'ensemble.

En effet, parmi les entreprises de 20 salariés ou plus, le poids économique des petites et moyennes entreprises s'avère plutôt

élevé dans l'emballage : les entreprises de 250 salariés ou plus représentent à peine plus de la moitié des emplois, du chiffre d'affaires et de l'investissement, contre respectivement 61 %, 73 % et 74 % dans l'industrie manufacturière. Il en résulte une productivité apparente du travail significativement plus faible dans l'emballage que dans l'ensemble de l'industrie hors énergie. La valeur ajoutée par salarié s'élève à 53 600 euros, contre 65 400 dans l'ensemble du secteur manufacturier.

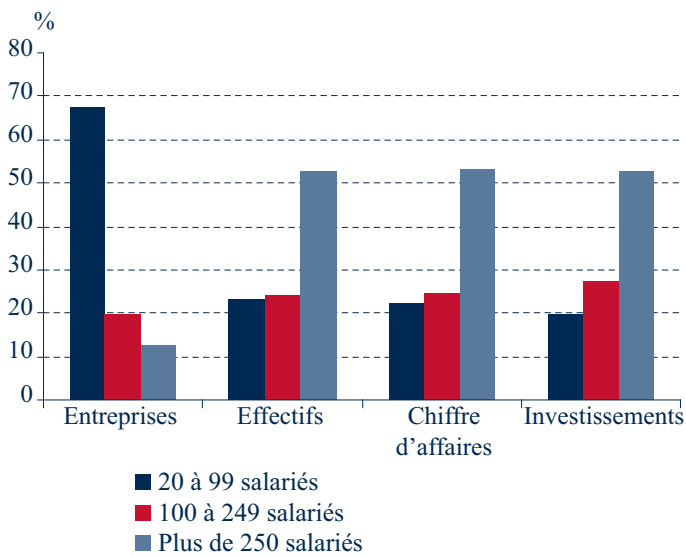
Par ailleurs, les très petites entreprises, qui emploient moins de 20 salariés, sont très nombreuses dans l'emballage : près de 1 200, soit environ six entreprises sur dix. Leur contribution à l'emploi total du secteur est toutefois réduite, inférieure à 10 %. La moitié de ces entreprises fabriquent des emballages en bois.

Répartition de la valeur ajoutée entre les différentes activités de l'emballage



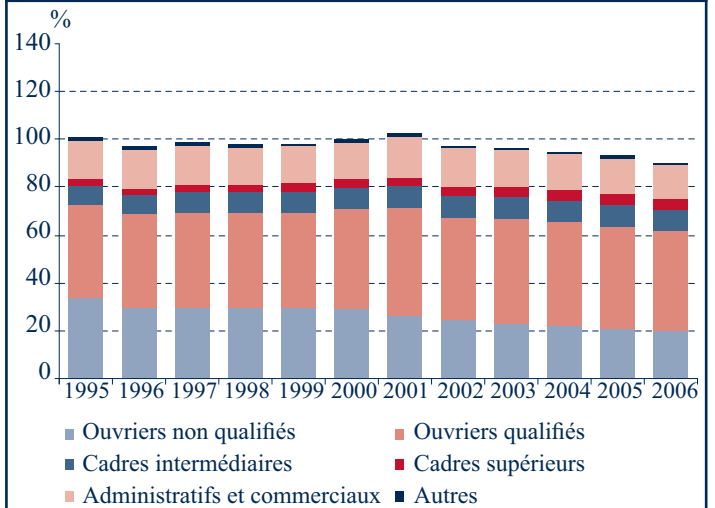
Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

Les entreprises de l'emballage selon leur taille



Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

Évolution des effectifs dans l'emballage* par catégorie socio-professionnelle



*n. c. emballage en verre

Source : DADS

Une production en hausse depuis deux ans et une légère diminution de l'emploi

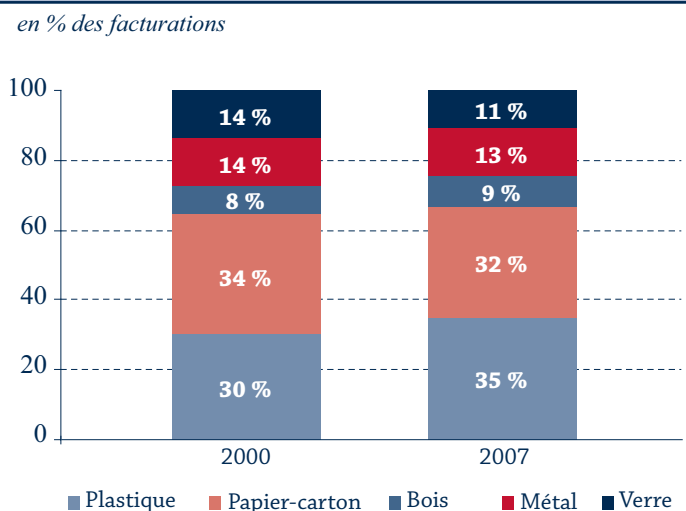
En 2007, la production d'emballages s'établit à 17,3 milliards d'euros. Depuis 2000, elle s'est accrue de 9 %, mais l'essentiel de cette augmentation s'est effectué au cours des deux dernières années. Si le plastique et le papier-carton sont les principaux contributeurs à la production d'emballage, la progression du chiffre d'affaires de la branche est principalement attribuable au plastique et au bois. Entre 2000 et 2007, le montant des facturations dans ces deux dernières activités a augmenté de respectivement 26 % et 22 %. Le poids relatif du plastique dans la production d'emballage s'est ainsi renforcé, tandis que celui du bois s'est maintenu. Cependant, la substituabilité entre les différents types d'emballage apparaît relativement faible.

L'accroissement de la production se produit dans un contexte de léger recul de l'emploi du secteur depuis le début des années 2000.

Dans les entreprises de 20 salariés ou plus, l'effectif employé - hors emballage en verre - s'est ainsi replié de 8 % entre 2000 et 2006. Le recul est d'ampleur similaire lorsque l'on considère l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille. Ce sont les ouvriers non qualifiés qui ont été les principales victimes de cette contraction de l'emploi. Leur part dans les effectifs de l'emballage a diminué de près de neuf points entre 2000 et 2006. Cette évolution peut en partie s'expliquer par les efforts de productivité accomplis par les entreprises du secteur. La valeur ajoutée par personne employée s'est en effet accrue de 10 % au cours de la période, une progression toutefois moindre que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Malgré la hausse des prix des matières premières (aluminium, matières plastiques de base, etc.) et de l'énergie, l'industrie de l'emballage parvient à maintenir son taux de marge à un niveau voisin de celui de l'industrie manufacturière. Cependant, alors que ce taux a été stable dans l'industrie manufacturière entre 2004 et 2006, il a reculé de trois points dans l'emballage. Il s'est fortement érodé dans l'emballage en papier-carton, passant de 24 % en 2004 à moins de 17 % en 2006. Cette évolution dans la fabrication d'emballage en papier-carton suit celle du secteur amont. Depuis 2001, le taux de marge des fabricants de papier-carton s'est effondré : les coûts de production ont été alourdis par les fortes hausses du prix des matières premières fibreuses et de l'énergie, au moment où les entreprises, confrontées à une demande en berne, n'ont pu les répercuter dans leur prix de vente.

Part des différents matériaux dans la production d'emballages



Source : Sessi - enquêtes annuelles de branche

Évolution du taux de marge

en %	2004	2006
Plastique	27,2	23,9
Papier - carton	24,2	16,7
Verre	33,7	32,4
Métal	29,6	29,0
Bois	25,2	27,8
Emballage	27,5	24,3

Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise

Une production de plus en plus riche en innovation

Les emballages, qui ont pour débouché essentiel le secteur agroalimentaire, se caractérisent par un contenu en innovation de plus en plus important. Leurs fonctionnalités vont désormais bien au-delà des finalités principales consistant à contenir, transporter et stocker des produits. On assiste ainsi, depuis plusieurs années, au développement des emballages actifs - qui changent les conditions du produit pour améliorer sa durée de vie - et des emballages intelligents - qui contrôlent les conditions de transport et de stockage.

La micro-encapsulation a ainsi permis d'intégrer, sur certains emballages, des absorbeurs d'oxygène ou d'humidité, tandis que d'autres emballages utilisent des papiers indicateurs temps-températures (ITT), qui renseignent par exemple sur le degré de respect de la chaîne du froid. Au total, les emballages contribuent donc, en lien avec la demande du consommateur, à allonger la durée de vie du produit, à en assurer une meilleure traçabilité et à lui fournir une protection renforcée (via des systèmes anti-microbiens notamment).

Par ailleurs, une partie des projets de quelques pôles de compétitivité est consacrée à l'innovation dans l'emballage. C'est le cas du pôle Plastipolis, situé principalement en Rhône-Alpes, Franche-Comté et Auvergne, dont les thématiques portent, entre autres, sur les matériaux, le plastique intelligent et l'emballage agroalimentaire biodégradable. Ce pôle regroupe 101 entreprises (dont 92 PME) qui emploient plus de 16 000 salariés. Près de 10 % des salariés travaillant dans les établissements des PME membres du pôle sont employés dans la fabrication d'emballages en matières plastiques, ce qui fait de ce secteur la deuxième activité des établissements de PME du pôle. En outre, le pôle Matériaux innovants et produits intelligents (MIPI), situé en Lorraine, promeut également des projets innovants dans les produits destinés aux marchés de l'emballage.

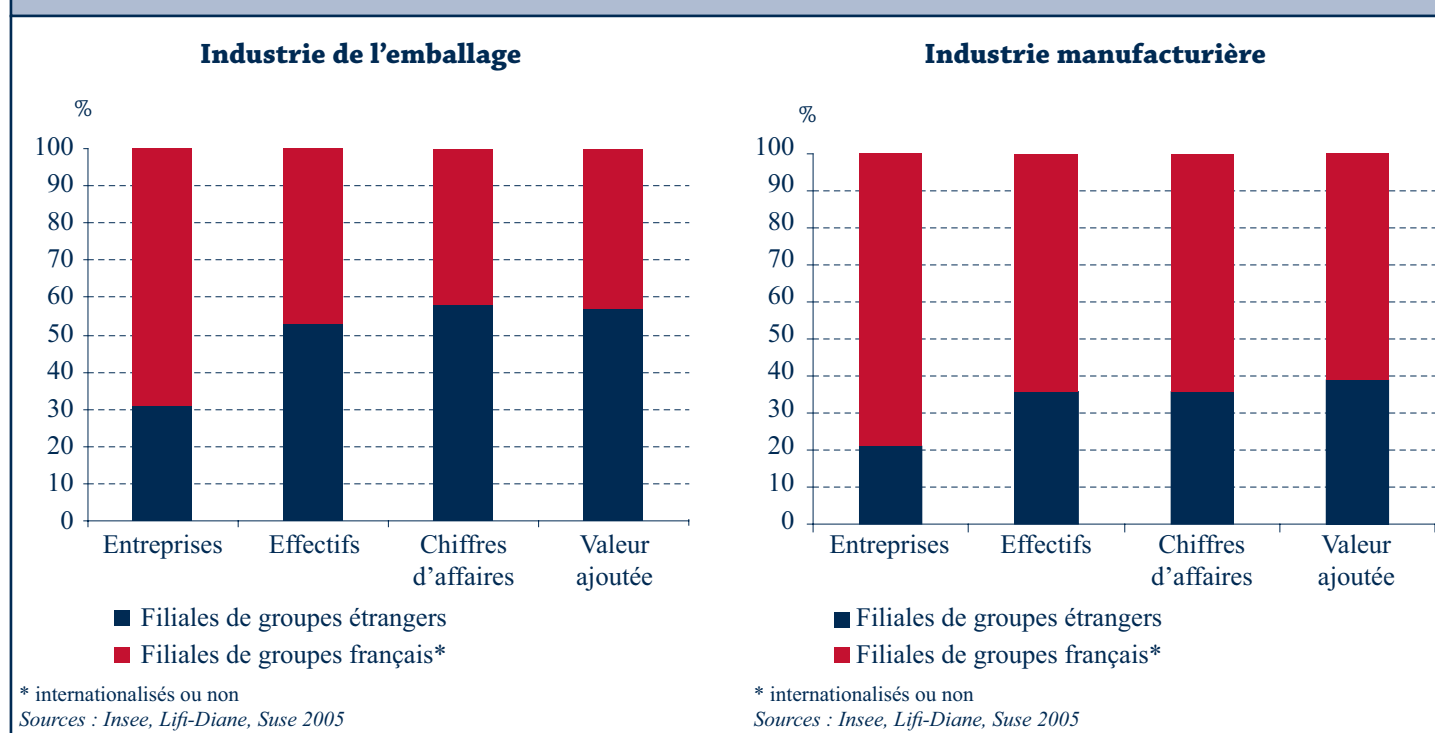
L'internationalisation dans l'emballage passe par une stratégie d'implantation à l'étranger

Au regard des flux physiques, la fabrication d'emballage est une activité faiblement internationalisée. Les entreprises de ce secteur produisent surtout pour des marchés de proximité. Le taux d'exportation du secteur (23 %) est presque inférieur de moitié à celui de l'industrie manufacturière (42 %).

Dans l'emballage, la conquête de marchés étrangers emprunte la voie des investissements directs (créations d'usine) et des investissements en portefeuille (prises de participation dans le capital d'une entreprise déjà existante), et peu celle des exportations. En effet, le poids économique des filiales contrôlées majoritairement par un groupe étranger au sein de l'ensemble des filiales de groupes se révèle beaucoup plus élevé dans l'emballage que dans l'industrie manufacturière. Dans l'emballage, les filiales de groupes étrangers emploient ainsi 53 % des effectifs et réalisent près de 60 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des filiales de groupes, soit respectivement 17 points et 22 points de plus que dans l'industrie manufacturière.

La difficulté à transporter certains produits, fragiles ou très pondéreux, comme les emballages en verre, en bois ou en métal, incitent les entreprises du secteur à se rapprocher de la demande pour réduire leurs coûts variables. De fait, les États-Unis, pays lointain et grand producteur d'emballages, sont les mieux implantés dans l'industrie de l'emballage en France. 15 % des filiales contrôlées majoritairement par un groupe étranger sont américaines et ces entreprises réalisent plus de 30 % du chiffre d'affaires total des filiales de groupes sous contrôle étranger. Le Royaume-Uni (12 % du chiffre d'affaires des filiales majoritairement détenues par un groupe étranger) et l'Allemagne (9 % du chiffre d'affaires), sont également bien présents.

Poids des filiales de groupes étrangers parmi l'ensemble des filiales de groupes



La France reste le quatrième exportateur mondial, même si son déficit commercial se creuse

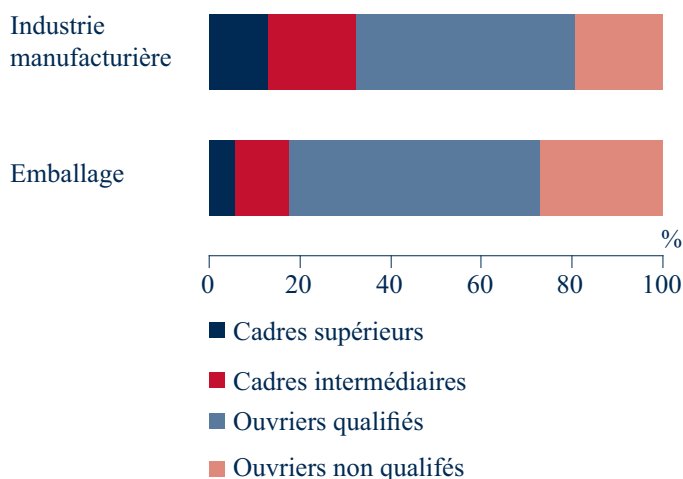
Les échanges d'emballage sont donc relativement faibles, mais la place occupée par la France est importante. En 2007, avec une part de marché de 7,1% au niveau mondial, elle se situe au quatrième rang des exportateurs, derrière l'Allemagne, la Chine et les États-Unis. L'Hexagone parvient globalement à maintenir ses positions, malgré la concurrence de plus en plus vive exercée par la Chine, qui a gagné deux points de parts de marché en cinq ans, et par certains pays d'Europe centrale et orientale (PECO), notamment la Pologne et la République tchèque. La part de marché cumulée de ces deux derniers pays est ainsi passée de 3,2 % en 2002 à 5 % en 2005. La France est particulièrement compétitive dans le bois et le verre, occupant respectivement les premier et deuxième rangs mondiaux sur ces matériaux. Cependant, il s'agit des emballages qui réalisent les montants d'échanges les plus faibles.

Les échanges français d'emballage sont structurellement négatifs. Le déficit, qui atteint 618 millions d'euros en 2007, se creuse : il a plus que triplé depuis 2000. Il est entièrement le fait du plastique et du papier-carton, les autres catégories d'emballage présentant un solde commercial positif. Les principaux partenaires commerciaux de la France demeurent ses voisins européens. Le poids des PECO parmi les fournisseurs de l'Hexagone est encore faible pour tous les matériaux, à l'exception du bois. En 2007, 13 % des importations françaises de ce matériau proviennent des PECO.

L'industrie de l'emballage emploie principalement des ouvriers et un nombre record d'intérimaires

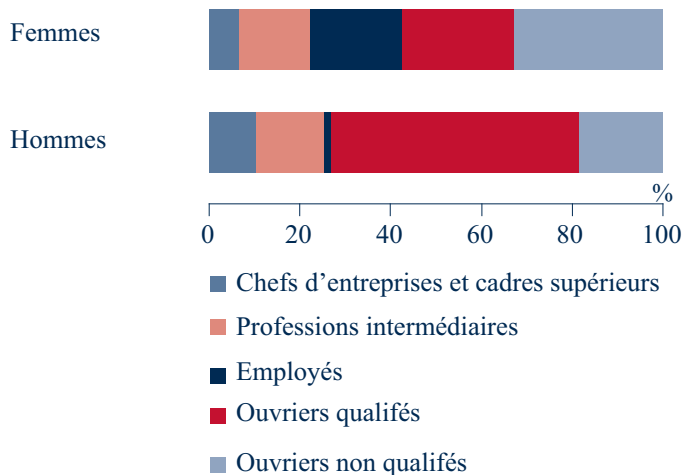
L'industrie de l'emballage est composée en majorité d'activités de main-d'œuvre, faiblement capitalistiques. Ce mode de production entraîne quatre caractéristiques très nettes concernant l'emploi du secteur : une part importante d'emplois de production, une proportion élevée d'ouvriers, un recours abondant à l'intérim et, conséquence de ces trois premiers éléments, un niveau de rémunération plus faible que dans l'industrie manufacturière.

Structure comparée des emplois de production



Source : DADS 2006

Structure des qualifications dans l'emballage*

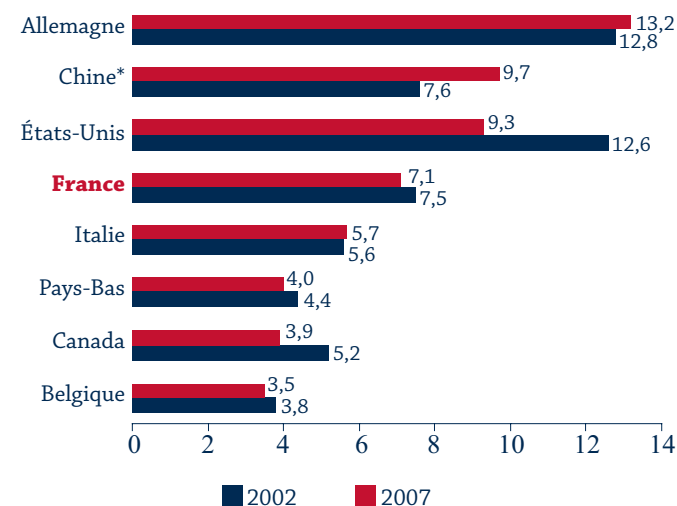


*n.c. emballage en verre

Source : DADS 2006

Principaux exportateurs mondiaux

en % des flux mondiaux en 2002 : 44,3 milliards de dollars
en 2007 : 82,6 milliards de dollars



*y compris Hong-Kong

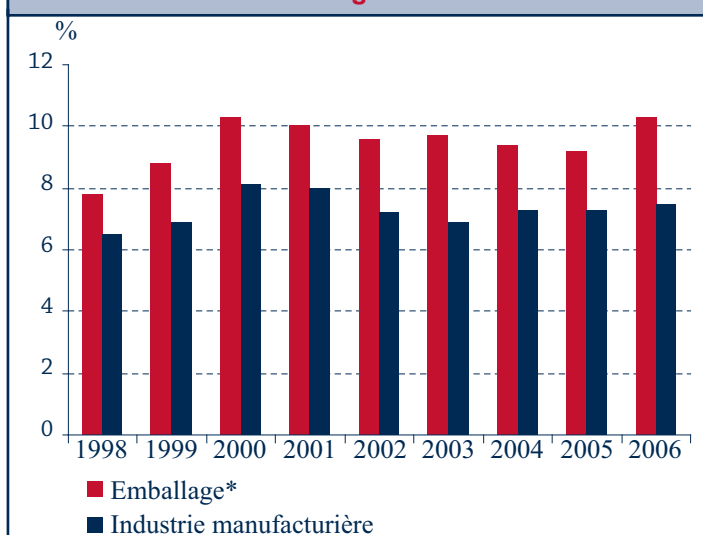
Source : Ubifrance - GTA

L'emballage se distingue d'abord par une part importante d'emplois de production et, en corollaire, par une proportion restreinte de postes administratifs et commerciaux. En effet, les emplois de production représentent 83 % des emplois dans l'emballage contre 77 % dans l'industrie manufacturière. Dans le verre, les emplois de production sont encore plus nombreux, s'élevant à 87 % du total des emplois.

Cette importance des postes de production dans l'emballage s'explique par le nombre élevé d'ouvriers travaillant dans la filière : ces derniers occupent en effet près de sept emplois sur dix contre la moitié dans l'industrie manufacturière. Ils représentent 82 % des emplois de production, soit 14 points de plus que dans l'ensemble de l'industrie. Les ouvriers sont particulièrement présents dans l'emballage en bois, où ils détiennent près de 80 % des emplois totaux et 90 % des postes de production. Les ouvriers non qualifiés forment encore 22 % des effectifs totaux dans l'emballage, soit 7 points de plus que dans l'industrie manufacturière, mais leur part a diminué lors des dernières années.

Par ailleurs, les entreprises de l'emballage emploient un contingent considérable d'intérimaires. La proportion de salariés en intérim,

Proportion d'intérimaires dans l'emballage et l'industrie



*n.c. emballage en verre

Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise, estimation Sessi

qui oscille entre 9 % et 10 % depuis 2000, est structurellement plus élevée que dans l'industrie manufacturière, où elle se situe entre 7 % et 8 % selon les années. En fait, l'emballage est, avec l'automobile, l'un des secteurs industriels où le recours à l'intérim est le plus abondant. Dans les industries du bois, où les emplois saisonniers sont nombreux, les intérimaires ont représenté 13 % des effectifs en 2006. Ils se font plus rares dans la fabrication d'emballage en métal, où leur proportion est voisine de la moyenne de l'industrie.

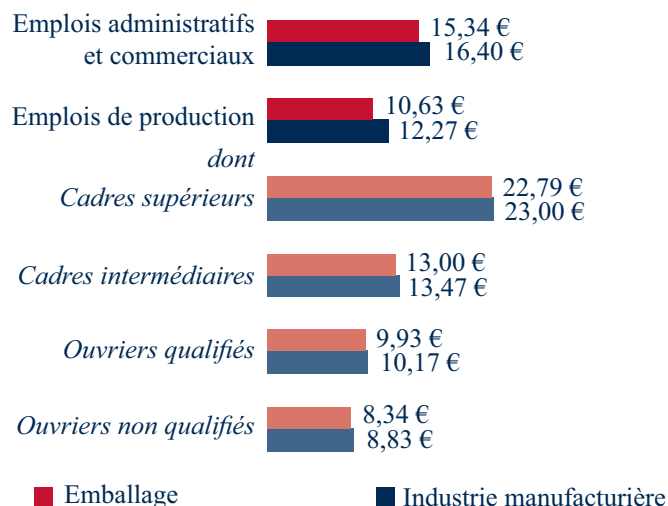
Cette structure des emplois se traduit logiquement par un niveau de rémunération inférieur à celui de l'industrie manufacturière. Le taux de salaire horaire dans l'industrie du conditionnement s'élève en effet à 11,54 euros contre 13,25 euros dans l'ensemble de l'industrie hors énergie. L'écart s'explique pour partie par un niveau de rémunération légèrement plus important dans l'industrie manufacturière que dans l'emballage à qualification égale. Il s'explique surtout par la proportion élevée d'ouvriers travaillant dans l'emballage. Ce différentiel s'accroît avec le temps : entre 1995 et 2006 il a augmenté de 50 %. La structure des emplois dans l'emballage entraîne un éventail des rémunérations moins large que dans l'industrie. En 2006, les 10 % de salariés les mieux payés dans l'industrie du conditionnement gagnent 2,5 fois plus que les 10 % les moins bien rémunérés. Dans l'industrie, l'écart entre les deux catégories est de 3,1.

L'emploi féminin atteint, dans l'industrie de l'emballage, un niveau identique à celui de l'industrie manufacturière : les femmes occupent 28 % des emplois. Elles sont en majorité ouvrières (58 %) mais 20 % d'entre-elles officient en tant qu'employées. Chez les femmes, la proportion d'ouvriers non qualifiés est plus élevée que chez les hommes. Les écarts salariaux entre hommes et femmes dans l'emballage en 2006 sont du même ordre que dans l'industrie manufacturière. De même, on n'observe pas de spécificités de l'industrie de l'emballage quant à la structure par âge.

L'enjeu du développement durable

Le développement durable est un enjeu considérable pour le secteur, compte tenu notamment de la progression constante des

Taux de salaires horaires dans l'emballage



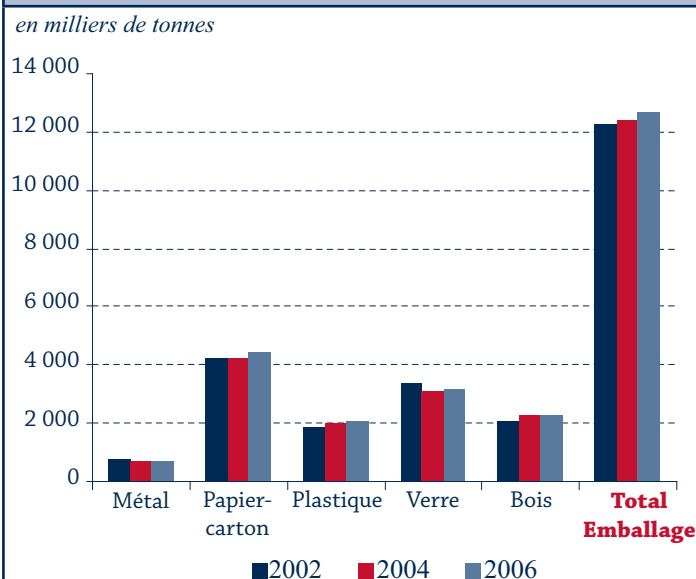
Source : DADS 2006

emballages mis sur le marché et des déchets qu'ils génèrent. En 2006, 12,6 millions de tonnes d'emballages ont été mis sur le marché en France, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à 2004 et de 3,2 % comparativement à 2002. La part du papier-carton et du verre est considérable : ces deux types d'emballages équivalent à 60 % de l'ensemble des volumes commercialisés.

Lors des dernières années, certains types d'emballage ont tiré les volumes à la baisse, comme le métal (- 9 % entre 2002 et 2006). À l'inverse, d'autres ont fortement contribué à l'augmentation globale, tels le plastique et le bois, qui ont respectivement crû de près de 11 % et 12 % au cours de la même période.

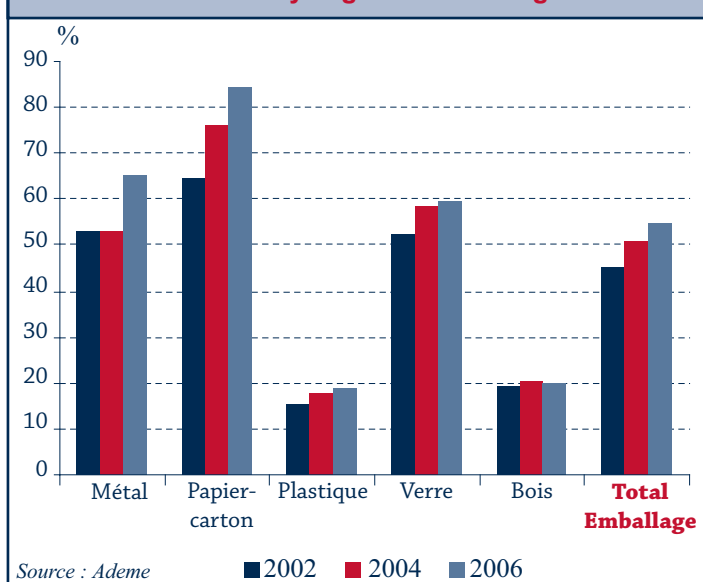
Depuis la directive 94/62/CE de 1994, il existe au niveau européen une réglementation en matière de recyclage et, plus largement, de valorisation des déchets d'emballage. Cette réglementation vise, d'une part, à inciter les États membres à améliorer leur prévention et valorisation des déchets d'emballage et, d'autre part, à harmoniser les initiatives en la matière afin d'éviter les

Emballages mis sur le marché

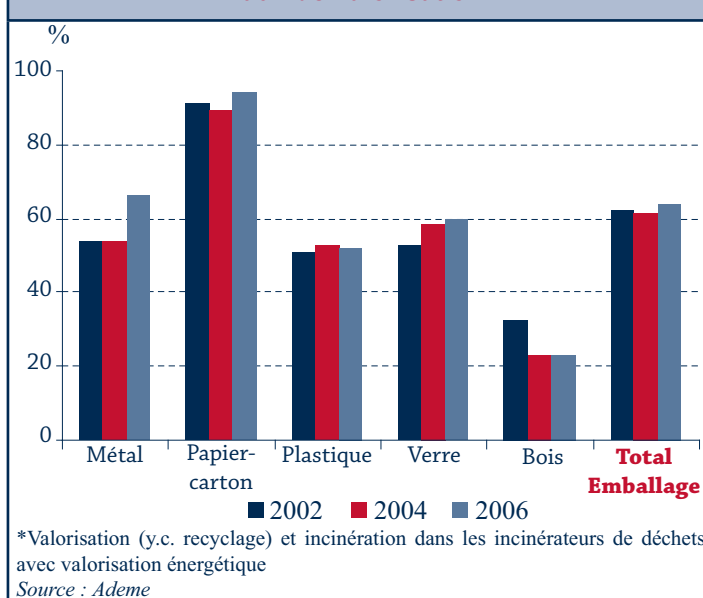


Source : Ademe

Taux de recyclage des emballages



Taux de valorisation*



distorsions de concurrence sur le marché intérieur. Cette directive avait assigné aux États membres des objectifs chiffrés de recyclage et de valorisation de leurs déchets, qui ont été renforcés par une nouvelle directive de 2004.

En 2006, la France affichait un taux de valorisation de ses déchets d'emballage de 64 %, dont 55 % de recyclage. Le taux de recyclage s'est accru de dix points en quatre ans et les objectifs

minimaux fixés par l'Union européenne pour le 31 décembre 2008 sont d'ores et déjà atteints.

À côté de ces obligations en matière de valorisation des déchets, l'industrie de l'emballage agit également en faveur du développement durable au travers de ses dépenses pour protéger l'environnement. Ces dépenses s'élèvent à 41,7 millions d'euros, soit 5 % des investissements corporels totaux du secteur. L'industrie de l'emballage générant une grande masse de déchets, les dépenses de protection de l'environnement sont davantage consacrées aux investissements en aval du processus de production. Dans ces conditions, et compte tenu des impératifs fixés par l'Union européenne, la part relative accordée au recyclage est élevée. En effet, dans l'emballage, la fraction des dépenses d'investissement tournée vers le recyclage est double par rapport à l'ensemble de l'industrie.

Les efforts de l'industrie de l'emballage pour protéger l'environnement

	Investissements de l'industrie de l'emballage en millions d'euros			Part dans les investissements de l'industrie* en %
	spécifiques	intégrés	Total	
2004	25 656	4 184	29 839	2,8
2005	20 613	3 928	24 542	2,0
2006	34 267	7 462	41 729	2,8

* hors IAA mais y c. énergie

Source : Sessi - enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

Pour en savoir plus

- *L'industrie papetière en chiffres*, synthèse sectorielle chiffrée, Sessi, édition 2008 ;
- *L'industrie française de l'emballage en chiffres*, synthèse sectorielle chiffrée, Sessi, édition 2006 ;
- BRAS (Julien), « Un papier intelligent pour des emballages intelligents », *Emballages magazine*, n° 895, 15 septembre 2008.

Pour les pôles de compétitivité : <http://compétitivité.gouv.fr>

Destination des investissements spécifiques pour protéger l'environnement

	Pré-traitement et traitement		Mesure et contrôle		Recyclage		Prévention des pollutions	
	millions €	% du total	millions €	% du total	millions €	% du total	millions €	% du total
2002	13 990	51	985	4	6 000	22	6 193	23
2004	13 927	54	1 161	5	5 360	21	5 208	20
2006	20 074	58	734	2	5 707	17	7 752	23

Source : Sessi - enquêtes annuelles sur les dépenses pour protéger l'environnement

Emballages en matières plastiques

La fabrication d'emballages en plastique regroupe la production de sacs et sachets, de bouteilles, de boîtes, de bacs et caisses, d'articles de bouchage, de calages et d'articles pour le transport. En 2006, ce secteur rassemble 290 entreprises de 20 personnes ou plus. Il emploie 38 000 personnes dont 10 % d'intérimaires, et génère un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros.

Cette industrie reste atomisée (deux sociétés sur trois ont moins de 100 salariés et les unités de 250 salariés ou plus ne réalisent que 40 % du chiffre d'affaires) face à des clients toujours plus concentrés et à une concurrence croissante. En effet, les conditionneurs et les distributeurs des industries situées en aval intègrent, pour certains, une activité d'emballage plastique. Parallèlement, les grands opérateurs mondiaux d'autres matériaux d'emballages, notamment papier-carton et verre, se diversifient aussi dans le domaine du plastique.

Les industriels du secteur ont cherché à minimiser les coûts de transport et de logistique en favorisant la proximité géographique des unités de fabrication et des sites de conditionnement. Ainsi, des pôles d'implantation régionale rassemblent les différents acteurs de la chaîne, allant de la production de biens à la distribution. La « Cosmétique Valley » en région Centre en est un exemple.

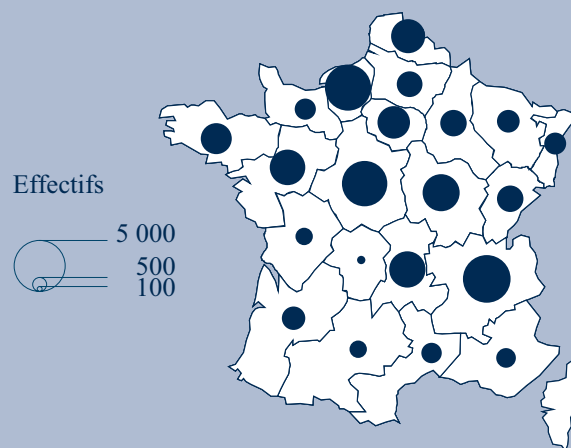
Le recyclage et la réutilisation revêtent une importance particulière pour cette filière. Le Comité technique de recyclage des emballages plastiques (Cotrep) permet aux acteurs de la filière de valider le caractère recyclable de leur emballage. Les fabricants renforcent ainsi leur politique d'allègement des produits pour optimiser l'utilisation de matières premières et limiter les consommations d'énergie. Ils s'engagent également pour le développement de matériaux biodégradables.

Chiffres clés du secteur

	Provisoires 2007	Évolution 2007 / 2006
Nombre d'entreprises	290	
Effectif au 31 décembre	33 167	- 2,6 %
Chiffres d'affaires hors taxes	ME 7 178	5,7 %
Exportations	ME 2 226	3,4 %
Investissements corporels totaux	ME 381	4,4 %

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

Répartition régionale des effectifs



Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

Les indicateurs principaux et leur dispersion

Indicateurs et ratios	Industrie de l'emballage	Plastique				
		Ensemble du secteur	PME* du secteur	25 % des PME* du secteur ont un ratio inférieur ou égal	50 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 36,2	39,4	37,5	31,2	35,8	41,1
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 53,6	52,0	49,9	35,3	46,6	57,0
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 30,2	29,3	26,5	23,0	29,7	35,6
Taux d'exportation (Exp. / CAHT)	% 23,5	31,5	25,7	3,1	11,2	33,0
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 24,3	23,9	23,6	5,9	19,8	33,1
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 23,3	13,0	15,1	5,2	15,8	57,5
Taux d'investissement (Inv. / VAHT)	% 13,7	18,2	19,0	4,1	11,1	19,6
Taux d'autofinancement (CAF / Inv. + crédit bail)	% 121,3	75,8	77,9	13,9	96,8	221,0

PME* : 20 à 249 salariés

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

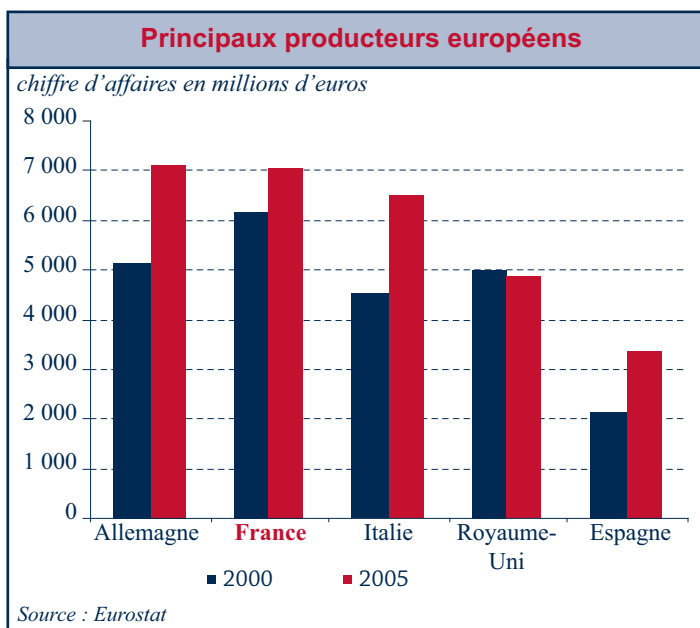
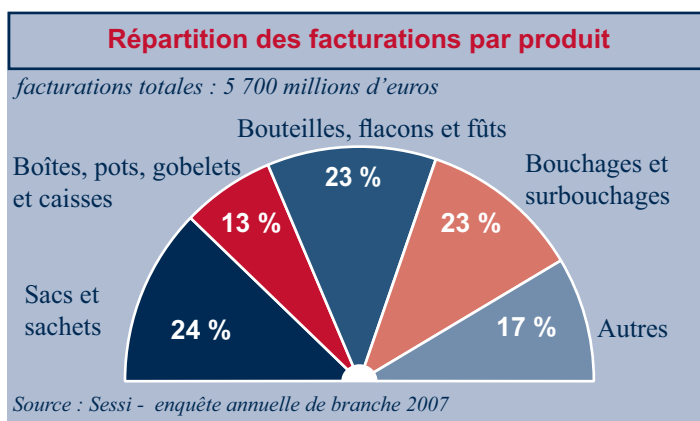
En Europe, le plastique est, avec le papier-carton, le matériau le plus utilisé dans l'emballage. Sa fabrication requiert 12,5 millions de tonnes de matières premières par an. Le secteur agroalimentaire constitue le premier client de l'emballage plastique (65 % des débouchés en Europe).

La production française d'emballage plastique s'est élevée à un million et demi de tonnes en 2007 et croît de 2,5 % en moyenne depuis quatre ans. La France a néanmoins perdu en 2004 sa place de premier producteur européen, au profit de l'Allemagne. La fabrication de sacs et sachets (un quart de ces produits) marque le pas suite aux mesures prises dans la grande distribution. En revanche la fabrication de boîtes, bacs et caisses reste à un niveau élevé et le bouchage, surtout celui de bouteilles et bonbonnes, progresse. Ce dernier contribue fortement à l'augmentation globale.

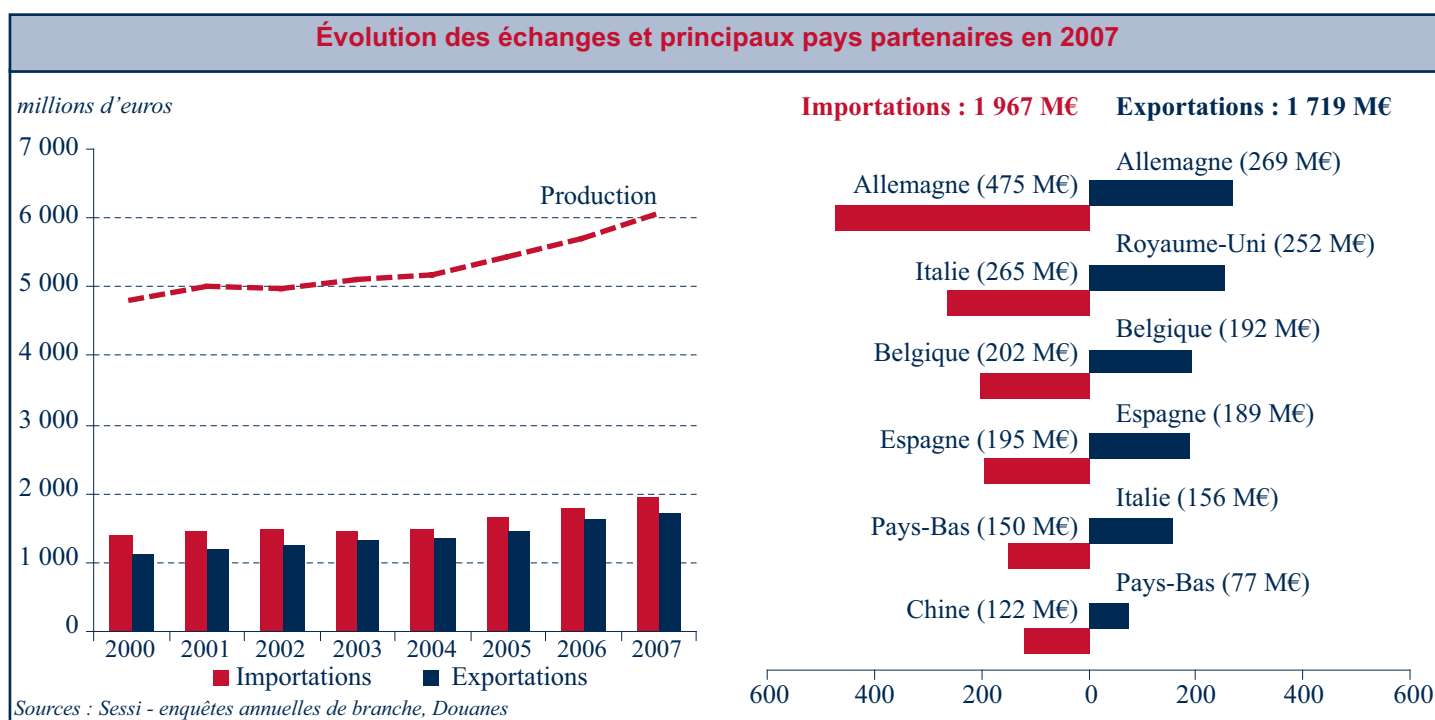
Les échanges d'emballages plastiques sont sous-évalués car une partie non négligeable des emballages intégrés ne figure pas dans les chiffres. La balance commerciale de la France est structurellement déficitaire. Elle fait apparaître un net déséquilibre en faveur de l'Allemagne, principal partenaire de la France dans ce domaine.

La profession doit répondre à deux défis. D'abord, elle doit préserver ses marges dans un contexte d'envolée du coût des matières premières : même s'il demeure plus élevé qu'en moyenne dans l'emballage, le taux de marge a reculé de près de trois points entre 2004 et 2006. Ensuite, il lui faut s'adapter aux conditions créées par les nouvelles normes environnementales.

Certaines dispositions du « Grenelle de l'environnement », notamment celle qui prévoit un affichage de l'impact environnemental des produits pour fin 2010, devrait accroître la concurrence entre les matériaux. Par ailleurs, le secteur doit s'adapter à la pression qui s'exerce en faveur de la production d'emballages en matières plastiques biodégradables. Le prix élevé des matières premières crée les conditions favorables pour chercher des alternatives : les industriels travaillent déjà sur l'utilisation de nouvelles matières partiellement ou totalement d'origine agricole,



qui devront offrir les mêmes qualités à des prix compétitifs. Les efforts d'innovation en la matière sont importants. Le pôle de compétitivité Plastipolis a ainsi adhéré au projet européen *Cornet Biopolymers* qui vise à faciliter l'industrialisation par les PME de matériaux à base d'acide polylactide (PLA).



Emballages en papier et carton

L'industrie des emballages en papier-carton réalise la transformation du carton ondulé, du carton plat et du papier pour le conditionnement des produits, l'expédition et la présentation sur le lieu de vente (PLV).

Même si les grandes entreprises emploient plus de la moitié des effectifs et réalisent plus de 50 % du chiffre d'affaires, l'industrie française de l'emballage en papier-carton, composée à 86 % d'entreprises de moins de 250 salariés, est atomisée. Elle produit essentiellement pour les marchés locaux et régionaux. En effet, le taux d'exportation, qui s'établit à 12,4 % en 2006, est le plus faible de toute l'industrie de l'emballage. Les entreprises sont implantées majoritairement dans les régions industrielles : Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire emploient près d'un tiers des effectifs.

L'industrie de l'emballage en papier-carton allie tradition et innovation. Cette combinaison assure à ce matériau une bonne image de marque. Si les échanges sont faibles, la production est néanmoins importante : avec 34 % de parts de marché en France, le papier-carton occupe, en volume, le premier rang des matériaux d'emballage.

En 2007, un rééquilibrage de l'activité s'est opéré, la production se redressant après deux années de stagnation. Les entreprises de l'emballage en papier-carton ont ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros, en progression par rapport aux années antérieures.

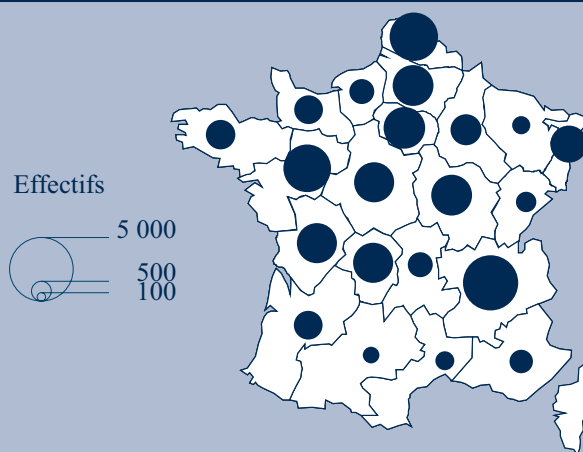
Le marché du carton ondulé constitue le principal segment de l'emballage en papier-carton. En 2007, le chiffre d'affaires a augmenté. En effet, la demande a été plus forte qu'en 2006 et les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Provisoires 2007	Évolution 2007 / 2006
Nombre d'entreprises	278	
Effectif au 31 décembre	31 000	- 1,0 %
Chiffres d'affaires hors taxes	ME 6 380	8,7 %
Exportations	ME 840	13,4 %
Investissements corporels totaux	ME 215	6,3 %

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

Répartition régionale des effectifs



Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

Les indicateurs principaux et leur dispersion

Indicateurs et ratios	Industrie de l'emballage	Papier et carton				
		Ensemble du secteur	PME* du secteur	25 % des PME* du secteur ont un ratio inférieur ou égal	50 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 36,2	40,1	37,6	31,1	35,9	40,6
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 53,6	48,0	45,7	34,7	43,5	51,6
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 30,2	28,9	28,5	24,1	30,4	38,4
Taux d'exportation (Exp. / CAHT)	% 23,5	12,4	8,7	0,0	1,2	6,2
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 24,3	16,7	17,9	5,1	15,1	27,5
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 23,3	22,1	14,0	4,4	12,7	44,1
Taux d'investissement (Inv. / VAHT)	% 13,7	11,6	12,9	1,9	6,0	11,9
Taux d'autofinancement (CAF / Inv.)	% 121,3	67,6	71,3	8,5	130,9	335,5

PME* : 20 à 249 salariés

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

ont pu répercuter l'augmentation de leurs coûts sur les prix de vente améliorant leur rentabilité. Cependant l'investissement a fortement reculé lors des dernières années, ce qui pourrait poser problème à l'avenir. Le taux d'investissement, de 9,1 % en 2007, est en effet le plus faible depuis une décennie.

Le secteur du cartonnage connaît aussi une amélioration de son activité en 2007 avec un rattrapage des prix. Cependant les évolutions sont contrastées selon les produits. La production du cartonnage pliant augmente malgré une demande moindre dans le secteur pharmaceutique. Par ailleurs, la production du cartonnage recouvert fléchit.

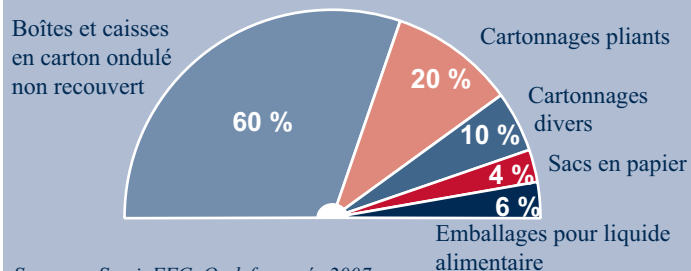
L'activité de l'emballage en papier s'améliore nettement en 2007 pour tous les produits, confirmant la reprise amorcée en 2006. En effet, les sacs industriels ont bénéficié de la forte demande de la construction et de l'alimentation animale. Les sacs grand public ont, quant à eux, tiré profit jusqu'en 2006 de la hausse de la consommation des ménages.

La balance commerciale s'avère structurellement déficitaire et le solde se dégrade, en raison d'une hausse sensible des importations. Le marché européen de proximité absorbe l'essentiel des flux et le déséquilibre s'accroît en faveur de l'Allemagne et de l'Italie, qui sont nos principaux partenaires. Les exportations à destination de l'Europe occidentale représentent plus des trois quarts des exportations totales. Même si la part des exportations vers les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) a fortement progressé en 2007, elle ne représente encore que 6 % des exportations. Les industriels du secteur se tournent vers ces nouveaux marchés constitués par les pays récemment entrés dans l'Union européenne. Ils adoptent également des stratégies de développement à vocation internationale en direction de l'Asie et de l'Afrique.

Le secteur du papier-carton est en pointe en matière de valorisation des déchets. Le taux de valorisation atteint en effet 94 % (dont 85 % pour le recyclage) en 2006, soit le taux le plus élevé de tous les matériaux d'emballage. La France est nettement en avance sur les exigences européennes qui imposent un taux de recyclage de 60 % pour le papier-carton au 31 décembre 2008.

Répartition des facturations par produit

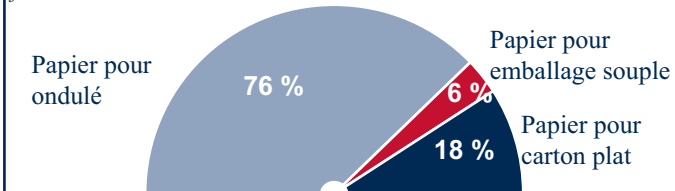
facturations totales : 5 489 millions d'euros



Sources : Sessi, FFC, Ondef - année 2007

Production des papiers pour emballage

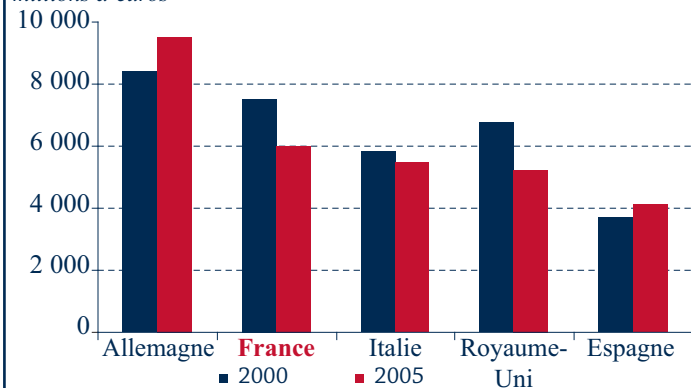
facturations totales : 4 370 millions d'euros



Source : Copacel 2007

Principaux producteurs européens

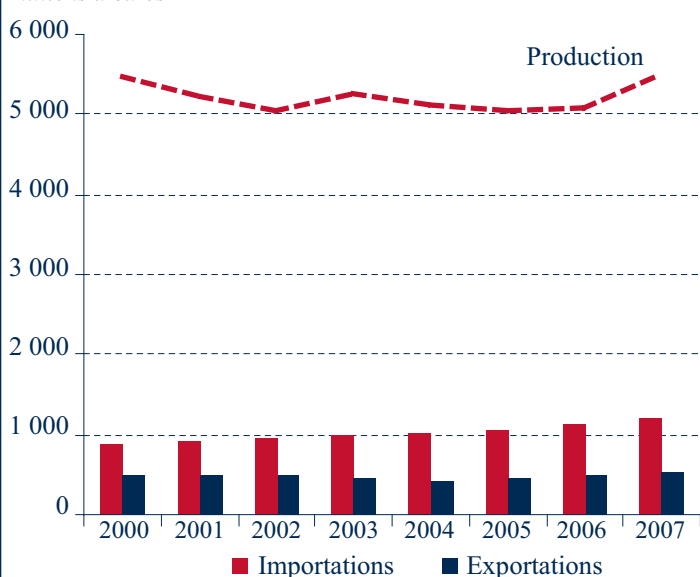
millions d'euros



Source : Eurostat

Évolution des échanges et principaux pays partenaires en 2007

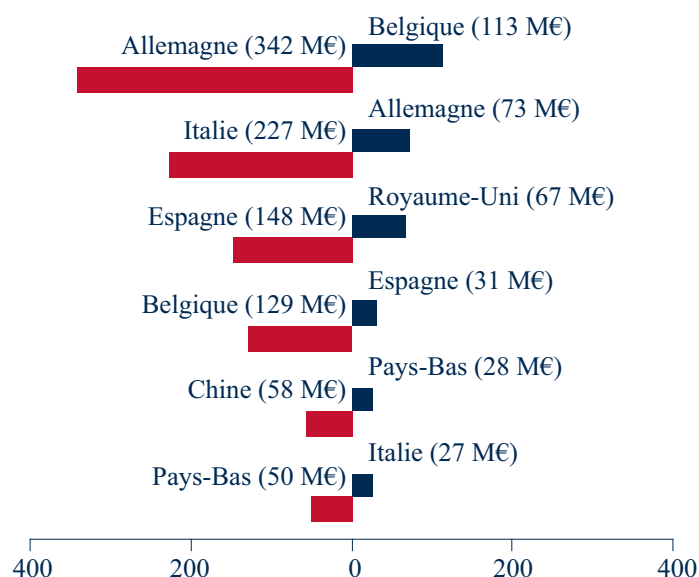
millions d'euros



Sources : Sessi - enquêtes annuelles de branche, Douanes

Importations : 1 209 M€

Exportations : 536 M€



Emballages en verre

L'industrie de l'emballage en verre regroupe les fabricants de bouteilles, de pots et bocaux, de flacons et d'ampoules pharmaceutiques. Elle approvisionne des secteurs dans lesquels la France est traditionnellement performante et possède une forte spécialisation, comme la production viticole, la pharmacie et la parfumerie.

Stricto sensu, c'est-à-dire limité à la seule fabrication d'emballage, ce secteur est composé, en 2006, de 18 entreprises, qui emploient en moyenne annuelle 12 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros. Il équivaut à 11 % des emplois et 13 % des ventes totales de l'industrie de l'emballage. Si on y ajoute l'ennoblissement, activité très liée à la production d'emballage en verre, le secteur représente alors près de 15 000 emplois et 2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le poids de la Haute-Normandie et de la Picardie est considérable.

Il s'agit d'un secteur très concentré et hautement capitalistique. La concentration est effective au plan industriel - les entreprises de 500 salariés ou plus représentent 82 % des effectifs et près de 90 % du chiffre d'affaires. Très capitalistique, le secteur requiert de lourds investissements : en 2006, le montant des immobilisations par personne employée s'élève à près de 167 000 euros, soit un niveau très supérieur à celui de l'industrie manufacturière, où il se situe à 100 000 euros.

Lors des dernières années, l'activité dans l'emballage en verre s'est maintenue : la croissance du chiffre d'affaires du secteur, entre 2003 et 2006, a été de 2,6 %. Toutefois, l'année 2007 semble marquer un retournement, avec un chiffre d'affaires en recul de

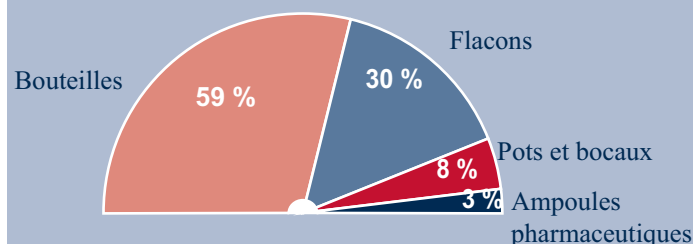
Chiffres clés du secteur

	Provisoires 2007	Évolution 2007 / 2006
Nombre d'entreprises	18	
Effectif au 31 décembre	10 913	- 4,1 %
Chiffres d'affaires hors taxes	ME 2 347	- 7,3 %
Exportations	ME 505	0,6 %
Investissements corporels totaux	ME 154	43,2 %

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

Répartition des facturations par produit

facturations totales : 1 854 millions d'euros



Source : Sessi - enquête annuelle de branche 2007

7 % tandis que le montant des importations affiche une hausse sensible. La production domestique reste néanmoins encore peu concurrencée par les achats à l'étranger, les importations couvrant

Les indicateurs principaux et leur dispersion

Indicateurs et ratios	Industrie de l'emballage	Verre				
		Ensemble du secteur	PME* du secteur	25 % des PME* du secteur ont un ratio inférieur ou égal	50 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 36,2	50,0	35,4	27,8	31,9	33,0
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 53,6	78,3	41,2	23,8	34,0	38,1
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 30,2	38,0	46,5	40,5	43,7	44,3
Taux d'exportation (Exp. / CAHT)	% 23,5	20,0	37,6	6,2	19,0	34,4
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 24,3	32,4	9,8	- 4,6	1,4	10,8
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 23,3	19,6	6,3	1,8	33,7	314,3
Taux d'investissement (Inv. / VAHT)	% 13,7	11,2	3,4	1,6	2,3	2,5
Taux d'autofinancement (CAF / Inv.)	% 121,3	254,9	205,1	- 300,0	- 11,4	162,8

PME* : 20 à 249 salariés

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus

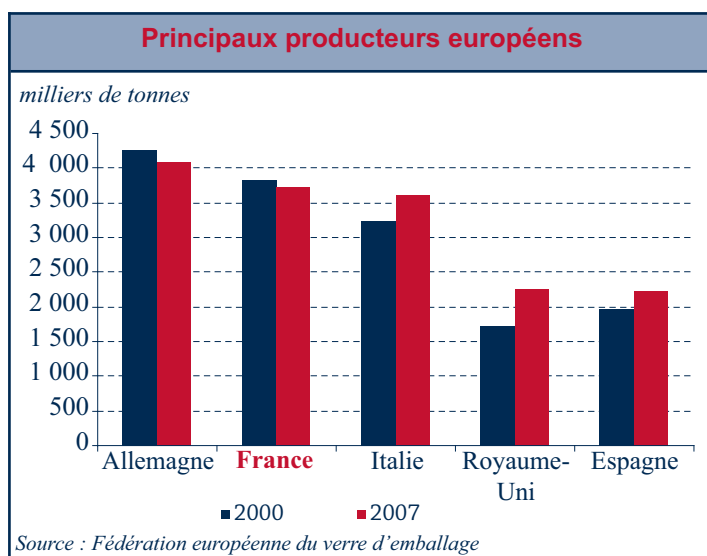
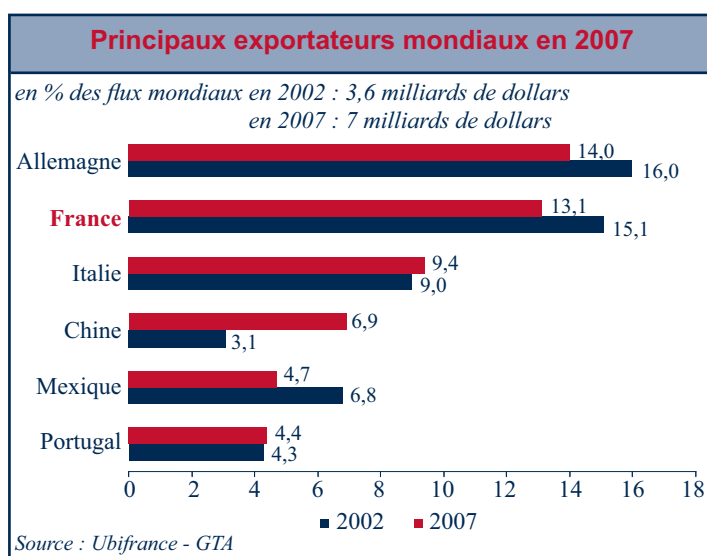
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

à peine un tiers du chiffre d'affaires de la branche en 2007. Comme pour les autres composantes de l'industrie de l'emballage, le montant des échanges dans le verre est donc relativement réduit et la production du secteur verrier principalement tournée vers le marché domestique.

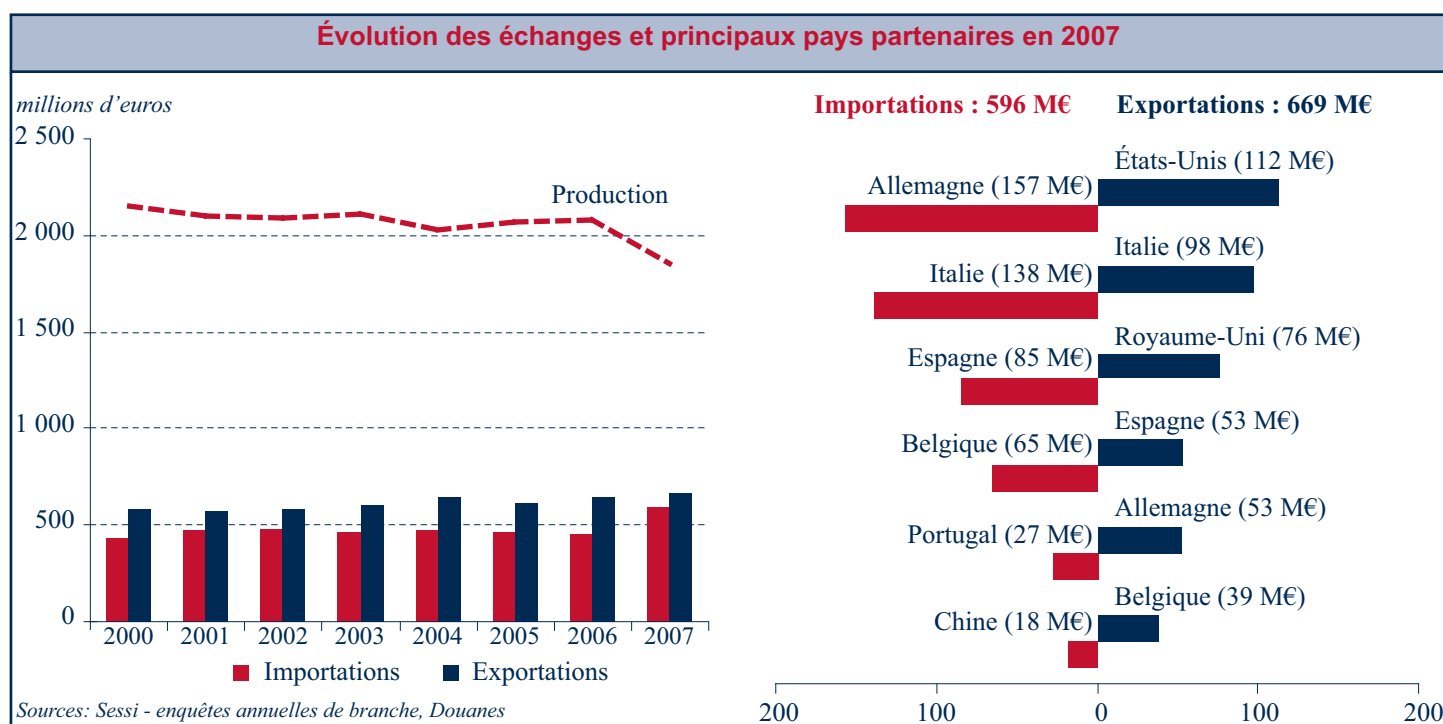
Bien que la fabrication du verre soit très dépendante des prix du gaz et du fioul, la rentabilité de l'activité n'a guère été dégradée par la forte hausse des prix de l'énergie intervenue lors des dernières années (en moyenne annuelle, le prix de la tonne de fioul lourd est passé de 146 dollars en 2004 à 286 en 2006, puis à 333 en 2007). En effet, le taux de marge du secteur s'établit à 32,4 % en 2006, en recul d'un point seulement par rapport à 2004 ; il demeure le plus élevé de toute l'industrie de l'emballage. À la différence des fabricants de papier-carton qui ont vu leur taux de marge s'éroder fortement au cours des années récentes, les verriers ont pu répercuter l'augmentation du coût de l'énergie dans leurs prix de vente.

La France reste le deuxième producteur européen, derrière l'Allemagne ; elle est talonnée par l'Italie. Surtout, elle demeure le deuxième exportateur mondial, toujours derrière l'Allemagne. L'importance de sa part de marché, qui s'établit à 13,1 % en 2007 soit six points au-dessus de la part de marché moyenne de la France dans l'emballage, témoigne de la forte compétitivité du secteur verrier à l'international. Cependant, avec 73 millions d'euros, l'excédent procuré en 2007 par les échanges d'emballages en verre est en baisse sensible comparativement aux années précédentes. Ces échanges sont essentiellement européens. Toutefois, les États-Unis sont le premier client de la France, absorbant 17 % de ses exportations. L'emballage en verre trouve des débouchés abondants aux États-Unis, qui sont le troisième pays consommateur de vins dans le monde et le quatrième producteur, ainsi que le premier marché mondial des cosmétiques.

Le verre contribue notablement aux efforts de l'industrie de l'emballage en matière de valorisation des déchets. En 2006, la France affiche un taux de recyclage de ses emballages en verre de 60 % - en hausse de huit points depuis 2002. La filière a donc atteint avec deux ans d'avance l'objectif assigné par l'Union



européenne dans sa directive 2004/12/CE, qui fait obligation aux États membres de recycler, au plus tard le 31 décembre 2008, 60 % du poids de leurs déchets d'emballage en verre.



Emballages en métal

Le secteur industriel des emballages métalliques est très concentré. Les dix-neuf entreprises de 250 salariés ou plus, qui forment plus du tiers des unités du secteur, emploient 76 % des effectifs et réalisent les deux tiers du chiffre d'affaires et des exportations.

Les grandes entreprises travaillent principalement pour l'agroalimentaire : fabrication de boîtes de conserves et de boîtes pour boissons. Ce secteur absorbe près de la moitié de la production des emballages métalliques. Les autres entreprises, de taille plus modeste, se concentrent sur des marchés complémentaires comme les cosmétiques, les aérosols, les produits chimiques et le bouchage-surbouchage.

La production d'emballages métalliques est localisée à proximité des industries clientes : les régions à fortes activités agroalimentaire et pétrolière, les côtes pour la conserverie de produits de la pêche, les zones viticoles pour le bouchage-surbouchage.

En 2007, la production française de l'emballage métallique enregistre un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros, en légère baisse par rapport à 2006. Les résultats sont néanmoins contrastés selon les produits. Ainsi, les livraisons en tonnage de boîtes de conserve alimentaires ont légèrement diminué ; celles des autres conditionnements métalliques restent stables.

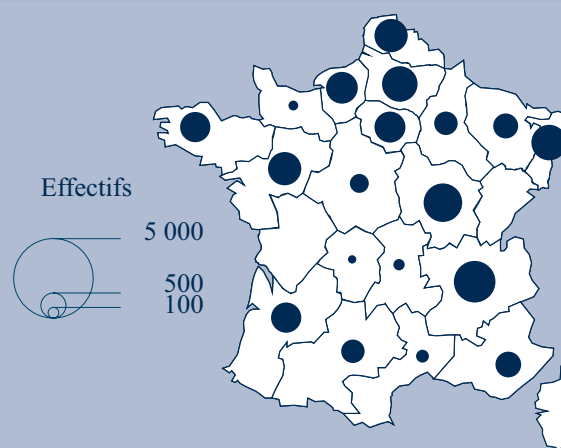
Les industriels du secteur doivent faire face à la flambée du prix de l'acier et de l'aluminium constatée depuis 2004. Les achats de matières premières représentent en effet une part importante du coût de revient du produit. Répercuter la hausse du coût des achats sur le prix de vente est difficile car les clients se regroupent et subissent eux-mêmes la pression de la grande distribution. Le taux de marge du secteur a ainsi régressé de 8 % depuis 2002.

Chiffres clés du secteur

	Provisoires 2007	Évolution 2007 / 2006
Nombre d'entreprises	57	
Effectif au 31 décembre	10 674	- 4,9 %
Chiffres d'affaires hors taxes	M€ 2 907	2,5 %
Exportations	M€ 916	4,6 %
Investissements corporels totaux	M€ 77	- 16,7 %

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

Répartition régionale des effectifs



Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

Les indicateurs principaux et leur dispersion

Indicateurs et ratios	Industrie de l'emballage	Métal				
		Ensemble du secteur	PME* du secteur	25 % des PME* du secteur ont un ratio inférieur ou égal	50 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 36,2	42,7	41,6	31,1	38,1	43,9
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 53,6	62,0	70,5	37,4	54,0	68,8
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 30,2	27,7	23,1	20,1	28,6	38,3
Taux d'exportation (Exp. / CAHT)	% 23,5	31,5	30,2	3,8	12,6	31,1
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 24,3	29,0	39,6	10,6	24,4	43,8
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 23,3	36,5	30,2	1,0	10,3	23,2
Taux d'investissement (Inv. / VAHT)	% 13,7	11,9	13,2	3,7	9,8	14,5
Taux d'autofinancement (CAF / Inv.)	% 121,3	188,2	213,4	63,5	154,4	392,7

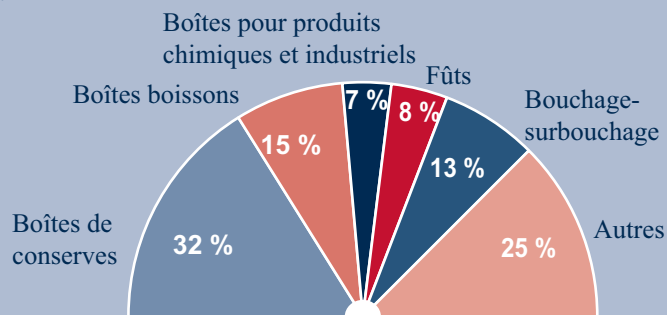
PME* : 20 à 249 salariés

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

Répartition des facturations par produit

facturations totales : 2 371 millions d'euros



Source : Sessi - enquête annuelle de branche 2007

La France occupe la deuxième place des pays producteurs européens derrière l'Allemagne. La production du Royaume-Uni a chuté de 15 % entre 2000 et 2005 alors que celles de l'Italie et de l'Espagne progressent rapidement : plus 30 % sur la même période.

La France est un acteur majeur du commerce mondial d'emballages métalliques. Excédentaire depuis 2000, le solde commercial de la France est néanmoins quasiment nul en 2007. Les importations, notamment d'emballages industriels et de boîtes pour boissons en acier, ainsi que d'aérosols en aluminium, ont progressé plus vite que les exportations. L'Allemagne est le premier pays fournisseur de la France devant l'Espagne et l'Italie. Les importations en provenance de Chine ont été multipliées par 2,5 entre 2005 et 2007, et ce pays occupe le 7ème rang des fournisseurs de la France derrière les Pays-Bas.

Malgré la concurrence des autres matériaux, les qualités de l'emballage métallique lui permettent de garder une place de choix, en particulier dans le secteur de l'agroalimentaire. Il est en effet imperméable aux liquides, aux gaz et à la lumière, ce qui assure hygiène, conservation de longue durée, étanchéité et sécurité des aliments. En outre, du point de vue environnemental,

Quantités livrées

en milliers de tonnes

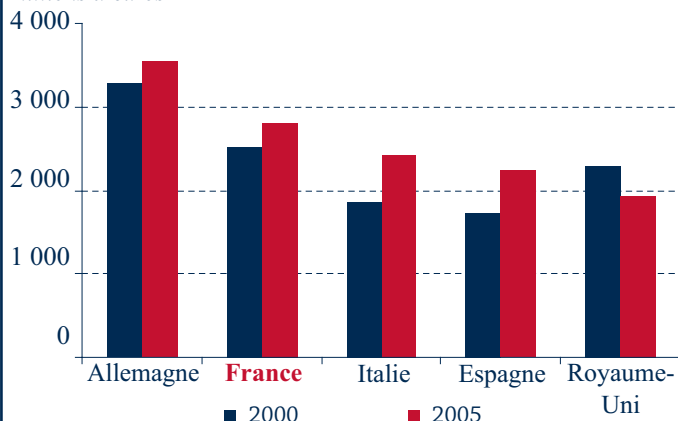
Boîtes de conserves	467
Boîtes boissons	146
Boîtes pour produits chimiques	81
Fûts	120
Bouchage-surbouchage	46
Autres	66
TOTAL	926

entreprises de 20 personnes ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle de branche 2007

Principaux producteurs européens

millions d'euros



Source : Eurostat

l'acier et l'aluminium sont 100 % recyclables sans altération de leurs qualités, ce qui constitue un atout majeur. Les industriels réalisent par ailleurs des efforts constants pour réduire le poids moyen des produits.

Évolution des échanges et principaux pays partenaires en 2007

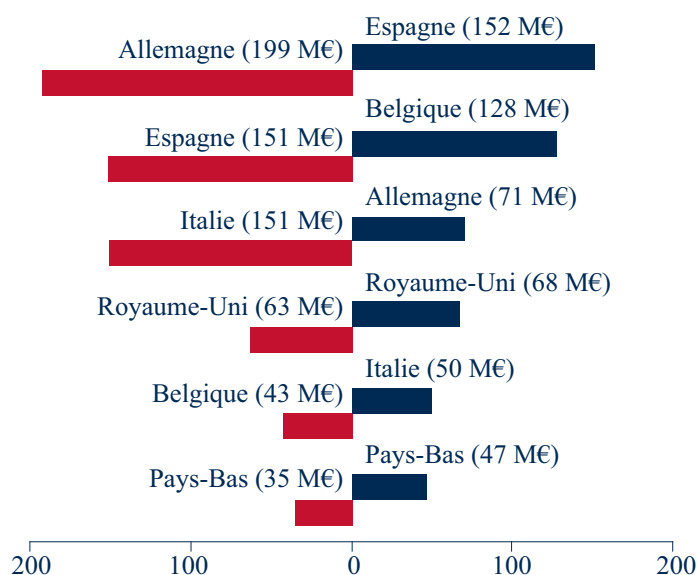
millions d'euros



Sources : Sessi - enquêtes annuelles de branche, Douanes

Importations : 780 M€

Exportations : 788 M€



Emballages en bois

Le secteur de la fabrication de l'emballage en bois regroupe quatre activités distinctes : les palettes, l'emballage léger, la tonnellerie et l'emballage industriel. Au sein de la filière de l'emballage, le secteur du bois représente 24 % des entreprises mais ne génère que 9 % du chiffre d'affaires en 2006.

Ce secteur rassemble 216 entreprises de 20 personnes ou plus et emploie 12 700 personnes en moyenne annuelle. Les petites entreprises de moins de 20 salariés représentent les trois quarts du nombre total des sociétés et génèrent 23 % du chiffre d'affaires global.

Le secteur alimente l'ensemble des activités industrielles. L'agroalimentaire absorbe la production des emballages légers. Le transport et la logistique utilisent en quantité importante les palettes et caisses-palettes pour la livraison de la plupart des biens d'équipement et des produits de consommation.

Les unités de production d'emballage bois se concentrent dans le grand sud-ouest de la France. L'existence de massifs forestiers abondants justifie cette implantation, renforcée par la proximité de productions viticoles et maraîchères.

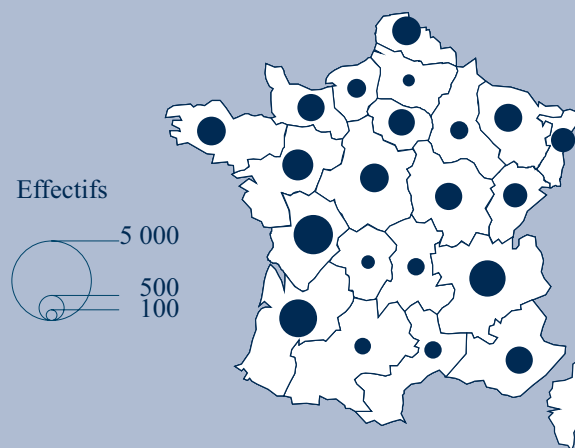
L'activité s'améliore nettement depuis deux ans. En 2007, la production des entreprises de 20 personnes ou plus de l'emballage en bois génère un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros, en hausse de 7 % par rapport à 2006. Cependant les familles de produits évoluent différemment. Deux familles progressent : les palettes et caisses-palettes d'une part, la tonnellerie d'autre part. Les palettes et caisses-palettes, dont la progression croît de 5 % en moyenne depuis quatre ans, représentent 35 % des facturations des emballages en bois.

Chiffres clés du secteur

	Provisoires 2007	Évolution 2007 / 2006
Nombre d'entreprises	216	
Effectif au 31 décembre	11 367	1,0 %
Chiffres d'affaires hors taxes	ME 1 922	9,2 %
Exportations	ME 389	8,2 %
Investissements corporels totaux	ME 55	- 16,0 %

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise

Répartition régionale des effectifs



Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

Les indicateurs principaux et leur dispersion

Indicateurs et ratios	Industrie de l'emballage	Bois				
		Ensemble du secteur	PME* du secteur	25 % des PME* du secteur ont un ratio inférieur ou égal	50 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PME* du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 36,2	32,1	31,8	26,9	30,5	34,6
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 53,6	41,9	44,9	30,1	38,3	50,4
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 30,2	31,2	30,8	26,8	33,7	39,7
Taux d'exportation (Exp. / CAHT)	% 23,5	21,1	23,0	0,0	0,7	11,1
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 24,3	27,8	29,8	8,7	17,8	31,9
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 23,3	10,6	10,8	4,0	13,1	35,0
Taux d'investissement (Inv. / VAHT)	% 13,7	10,9	11,7	2,1	5,1	12,3
Taux d'autofinancement (CAF / Inv.)	% 121,3	137,6	138,8	38,4	150,7	500,0

PME* : 20 à 249 salariés

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

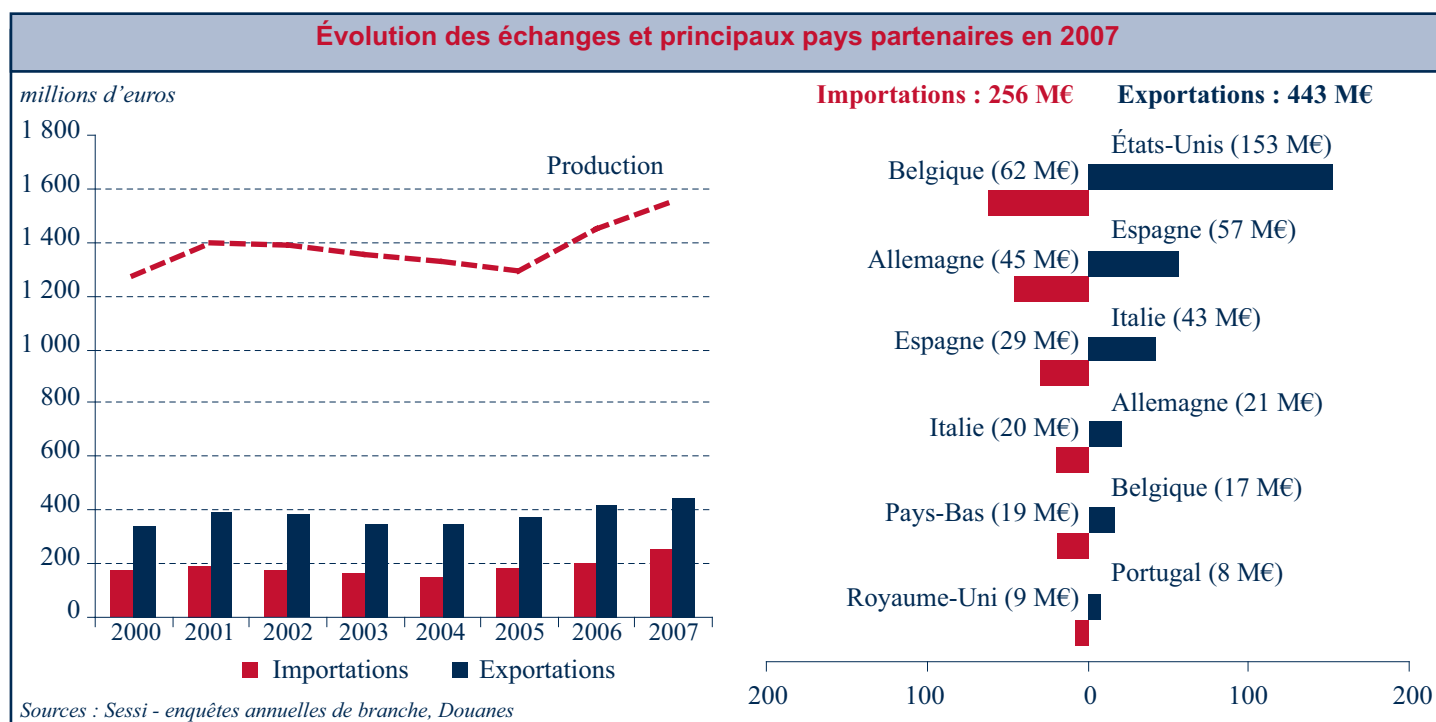
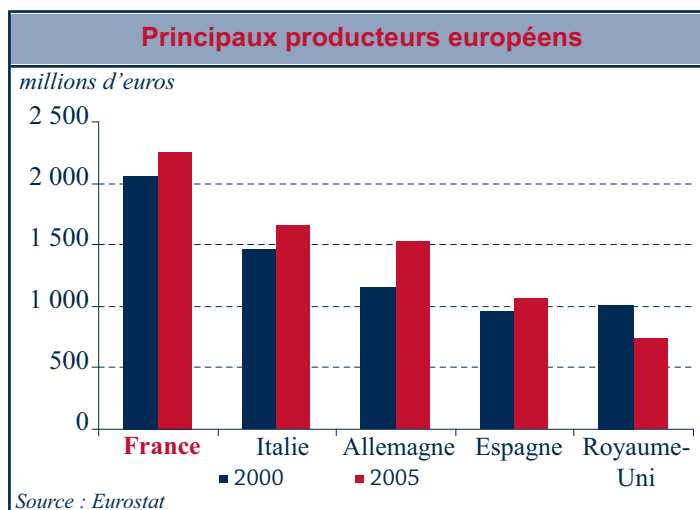
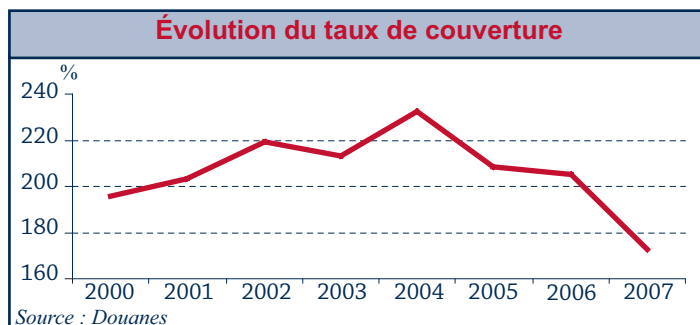
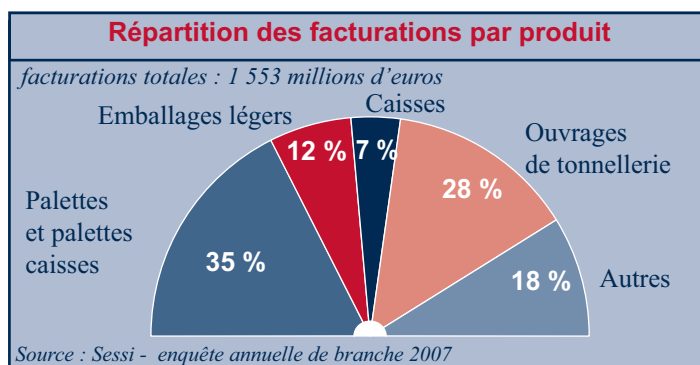
En revanche, la production des caisses en bois régresse et ne représente plus que 7 % des facturations totales contre 12 % en 2004. La production des emballages légers diminue aussi suite aux conditions météorologiques défavorables pour les fruits et légumes lors des deux dernières années et de la concurrence des emballages légers en matières plastiques.

La valorisation des emballages en bois est une préoccupation des industriels. Le taux de recyclage progresse pour atteindre 20 % en 2006. Les palettes offrent de réelles possibilités de recyclage. Leur réparation, assurant des réutilisations successives, génère un cinquième du chiffre d'affaires de l'activité palettes en 2006.

Les échanges commerciaux pour l'emballage en bois sont inférieurs à ceux des autres matériaux. Ils ne représentent que 10 % de l'ensemble, loin derrière le plastique. La France est le premier producteur européen d'emballage en bois devant l'Italie et l'Allemagne. Le marché européen de proximité constitue une partie importante des flux. L'Espagne, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie sont les principaux partenaires de la France.

La balance commerciale de l'emballage en bois reste largement excédentaire grâce au secteur de la tonnellerie, qui représente 80 % des exportations totales. Plus d'un tiers des tonneaux sont exportés vers les États-Unis, qui sont le premier client de la France pour les emballages en bois. Les tonnellerie françaises sont implantées dans les régions de Bordeaux, de Cognac et en Bourgogne, principales régions consommatrices de fûts neufs. Cependant, le taux de couverture de l'ensemble de l'emballage en bois se replie sous l'effet de la forte hausse des importations en 2007. Cette augmentation est principalement due aux palettes, qui représentent plus de la moitié des achats à l'étranger.

Les échanges d'emballages en bois sont faibles : au niveau mondial, ils ne représentent que 4,5 % des flux d'emballage. La France se place au premier rang des exportateurs devant l'Allemagne : sa part de marché s'élève à près d'un cinquième des ventes. Concernant les importations, la France, qui réalise 10 % des transactions, se positionne à la troisième place derrière l'Allemagne et les États-Unis.



Machines pour le secteur de l'emballage

Ce secteur rassemble les fabricants de machines pour l'emballage et le conditionnement. Les industriels proposent des équipements qui englobent les différents stades du conditionnement : le remplissage, le dosage, l'emballage, le bouchage, etc. Sont également inclus des fabricants de machines destinées au secteur de l'emballage dans les domaines du plastique, du papier-carton et de l'imprimerie.

L'industrie agroalimentaire représente le principal marché client du secteur, suivi de la pharmacie et des cosmétiques. Les constructeurs développent des ensembles capables de s'adapter aux changements de format et de contenance. Ils travaillent en collaboration étroite avec leurs clients dès la conception des machines afin de répondre au mieux à leurs attentes. Ils les accompagnent aussi dans le maintien et l'amélioration des performances de leurs équipements.

Le secteur se compose essentiellement de petites et moyennes entreprises. Bien que peu nombreuses, les entreprises de 250 salariés ou plus représentent 44 % de l'effectif, 58 % du chiffre d'affaires et 65 % des exportations.

Les performances du secteur se sont améliorées en 2006 avec une hausse notable du taux de valeur ajoutée et du taux de marge. L'activité du secteur est largement tournée vers les marchés étrangers avec un taux d'exportation de 75 %. Les États-Unis se situent au premier rang des clients de la France. Le développement des échanges avec les pays émergents comme la Chine favorisent le dynamisme des exportations.

La compétitivité des entreprises passe par des efforts d'innovation en matière d'hygiène et de protection de l'environnement. La recherche se porte par exemple sur des machines moins consommatrices de matériaux, notamment de plastique.

Chiffres clés du secteur

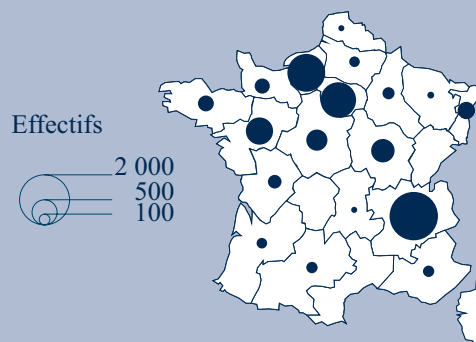
	Provisaires	Évolution
	2007	2007/2006
Nombre d'entreprises	65	
Effectif au 31 décembre	6 557	0,0 %
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 705	5,4 %
Exportations	M€ 1 274	15,0 %
Investissements corporels totaux	M€ 22	5,5 %

Principaux ratios du secteur

		2006	2005	2004
Valeur ajoutée par personne	k€	71,2	47,1	57,1
Frais de personnel par personne	k€	53,2	52,9	50,6
Taux de valeur ajoutée	%	31,3	22,3	28,7
Taux d'investissement	%	4,1	5,9	4,1
Taux de profitabilité	%	15,3	10,5	-19,7
Taux de marge	%	26,1	-13,1	-11,1

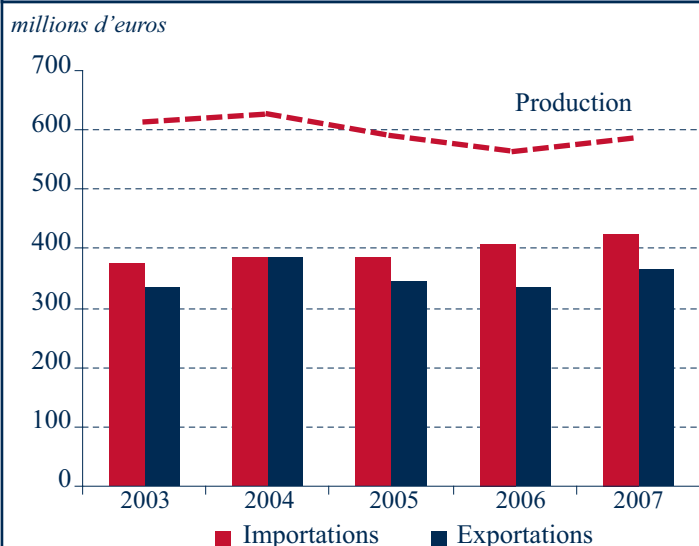
Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise

Répartition régionale des effectifs



Champ : entreprises de 20 personnes ou plus
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2006

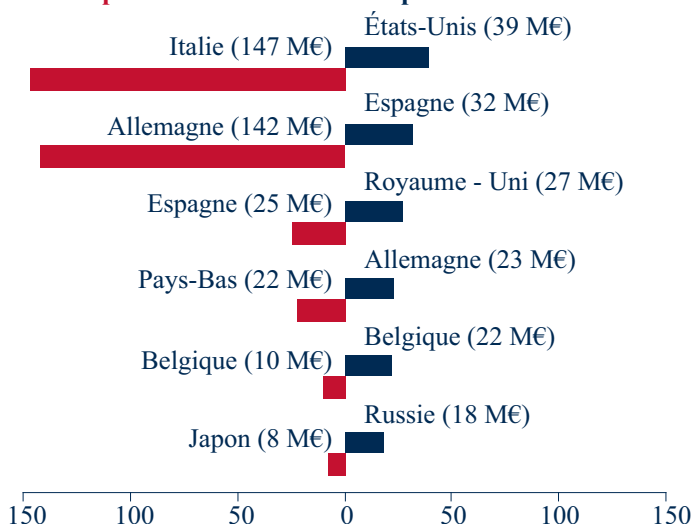
Évolution des échanges et principaux pays partenaires en 2007 (activité 29.2H uniquement)



Sources : Sessi - enquêtes annuelles de branche, Douanes

Importations : 426 M€

Exportations : 365 M€



Impression du conditionnement

L'impression des produits de l'emballage relève de deux grandes filières d'activité : d'une part, les imprimeurs - classés par la nomenclature en 22.2C « impression de laurier » - et d'autre part, les fabricants de papier-carton. En effet, ces derniers intègrent, pour la plupart, la réalisation de l'impression sur les emballages qu'ils fabriquent. Il est impossible de mesurer, en termes économiques, cette activité intégrée. Par conséquent, seule l'activité d'impression confiée en sous-traitance à un tiers, donc aux imprimeurs, est ici quantifiée.

L'impression de laurier présente un périmètre relativement stable : de l'ordre de 1 000 entreprises de dix salariés ou plus. L'impression de conditionnement, que ce soit sur papier, cartons ou autres matières génère un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros. Parmi les différents marchés qui composent le secteur de l'imprimerie de laurier, l'impression de conditionnement représente 11 % en termes de chiffre d'affaires et 9 % en volume. Les entreprises de moins de 50 salariés sont nombreuses à travailler sur ce pan de l'imprimerie, mais celles employant plus de 50 salariés assurent près de 85 % de la production et 75 % du chiffre d'affaires alors qu'elles ne représentent qu'à peine 30 % des entreprises.

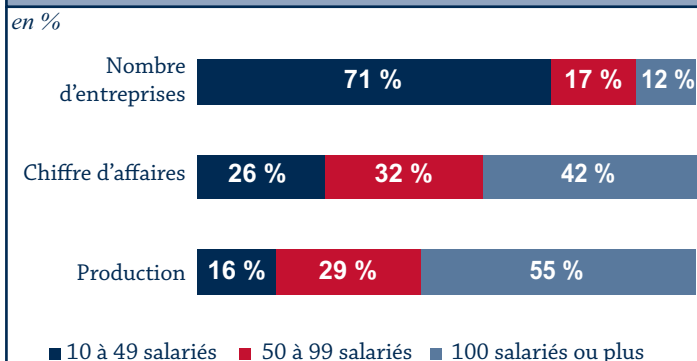
L'industrie alimentaire reste le principal acheteur d'emballages et représente 40 % des ventes. Viennent ensuite les acheteurs du secteur cosmétique, hygiène et parfumerie ainsi que ceux du secteur de la santé et pharmacie, avec chacun 11 % des achats d'emballages. Ces trois secteurs industriels utilisent à 36 % le plastique et à 29 % le papier-carton.

Les industriels doivent compter avec un consommateur de plus en plus attentif à l'environnement. La Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique (FICG) ainsi que les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers se sont associées afin de développer un projet commun nommé « imprim'vert ». Ce projet vise à améliorer l'élimination et le stockage des produits dangereux et à promouvoir l'abandon des produits toxiques pour se tourner vers des produits moins dangereux. En matière de développement durable, les industriels sont également soumis à des contraintes réglementaires : les emballages de produits alimentaires respectent une législation qui concerne les papiers et cartons, mais aussi les encres et toutes les indications à faire figurer sur les emballages.

Face au recul de la demande d'emballages en papier-carton, et à la montée des importations, les industriels du secteur de l'imprimerie innovent et développent de nouveaux procédés. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, l'impression de sécurité utilise de nouveaux dispositifs tels l'insertion de fil de sécurité ou l'impression d'hologrammes.

L'emballage doit aussi susciter l'envie d'acheter. Les imprimeurs peuvent travailler toutes sortes de surfaces : reflets métalliques, aspect or ou argent. Par exemple, les industriels du tabac innovent en permanence en matière de conditionnement, contribuant ainsi à la demande croissante au niveau mondial.

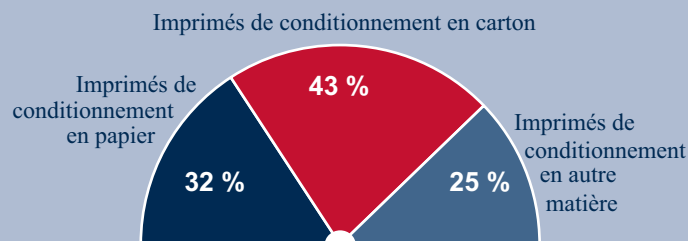
Les entreprises du secteur selon leur taille



Sources : Sessi, FICG - enquête annuelle de branche 2006

Répartition de l'activité des imprimeurs de conditionnement

chiffre d'affaires total : 1 020 millions d'euros

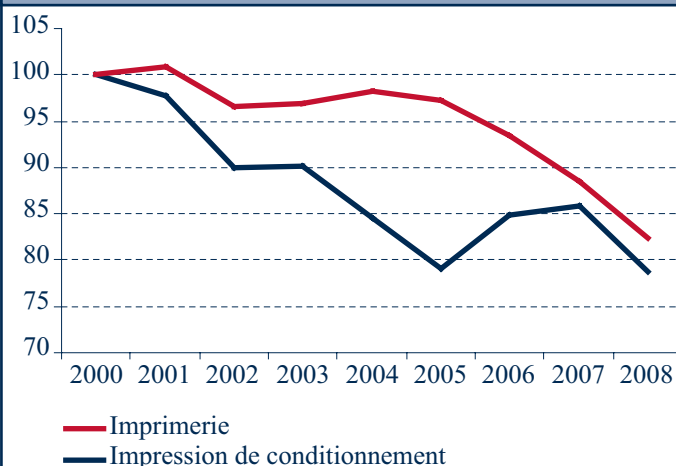


	Tonnages imprimés en tonnes
Imprimés de conditionnement en papier	73 461
Imprimés de conditionnement en carton	192 813
Total	266 274

Champ : entreprises de 10 personnes ou plus

Sources : Sessi, FICG - enquête annuelle de branche 2006

Évolution de la production



Base 100 en 2000

Champ : entreprises de 20 personnes ou plus

Source : Sessi - enquêtes mensuelles de branche

Tableau de correspondance des nomenclatures

La nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2) est la nomenclature statistique nationale d'activités qui s'est substituée depuis le 1^{er} janvier 2008 à la NAF rév. 1 datant de 2003. La correspondance entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature pour la fabrication d'emballage est la suivante :

NAF rév. 1		NAF rév. 2	
Emballages en bois		Emballages en bois	
20.4Z	Fabrication d'emballage en bois	16.24Z	Fabrication d'emballage en bois
Emballages en papier et carton		Emballages en papier et carton	
21.2A	Industrie du carton ondulé	17.21A	Industrie du carton ondulé
21.2B	Fabrication de cartonnages	17.21B	Fabrication de cartonnages
21.2C	Fabrication d'emballages en papier	17.21C	Fabrication d'emballages en papier
Emballages en plastique		Emballages en plastique	
25.2C	Fabrication d'emballages en matières plastiques	22.22Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques
Emballages en verre		Emballages en verre	
<i>Partie des activités suivantes :</i>		<i>Partie des activités suivantes :</i>	
26.1E	Fabrication d'emballages en verre creux	23.13Z	Fabrication d'emballages en verre creux
26.1J	Fabrication et façonnage d'articles techniques en verre	23.19Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
Emballages en métal		Emballages en métal	
28.7A	Fabrication de fûts et emballages métalliques	25.91Z	Fabrication de fûts et emballages métalliques
28.7C	Fabrication d'emballages métalliques légers	25.92Z	Fabrication d'emballages métalliques légers
Impression du conditionnement		Impression du conditionnement	
<i>Partie de l'activité suivante :</i>		<i>Partie de l'activité suivante :</i>	
22.2C	Imprimerie de labour	18.12Z	Imprimerie de labour
Machines pour l'emballage		Machines pour l'emballage	
29.2H	Fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement	28.29A	Fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement et de pesage
<i>Partie de l'activité suivante :</i>		<i>Partie de l'activité suivante :</i>	
29.5L	Fabrication de machines d'imprimerie	28.99A	Fabrication de machines d'imprimerie
29.5J	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	28.95Z	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
29.5M	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques	28.96Z	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques



Pour de plus amples informations sur la nomenclature, définitions et méthodes NAF 2008 vous pouvez consulter le site de l'Insee : www.insee.fr

<http://www.industrie.gouv.fr/sessi/enquetes/emb/sim/EMB-index.htm>

Retrouvez les chiffres de l'évolution mensuelle de la production industrielle

Variable analysée : Livraison

Valeur pour l'année 2006 : 277 278 tonnes

Série : 204Z0101_L - Emballages légers en bois

Téléchargez les séries et graphiques dans votre tableau

Série brute - Indices base 100 année 2000

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
2000	77,2	79,4	95,0	91,8	117,9	118,8	114,3	117,8	119,1	98,2	86,3	84,3	100,0
2001	78,6	73,2	88,8	96,8	114,1	118,4	129,6	130,2	117,2	107,2	85,9	74,4	101,2
2002	84,7	76,6	85,2	102,5	105,1	112,7	134,9	111,6	105,0	85,0	69,7	69,6	95,2
2003	77,9	73,4	89,2	104,1	99,3	116,7	128,4	107,1	105,4	84,1	74,3	76,4	94,7
2004	84,1	72,8	92,7	90,8	99,0	115,0	128,2	116,3	116,7	82,7	86,5	83,6	97,4
2005	89,0	74,6	90,7	86,6	109,9	120,8	123,0	116,7	116,6	85,4	84,6	69,7	97,3
2006	72,0	69,7	82,3	81,6	105,1	121,2	118,3	115,6	108,3	95,6	85,3	73,9	94,1
2007	93,1	82,0	104,8	99,9	110,3	109,1	121,0	112,0	114,0	98,3	91,3	82,1	101,5
2008	102,8	88,8	94,1	98,1	98,5	92,9							

Ces enquêtes obligatoires recueillent des données permettant de suivre l'évolution mensuelle de la production industrielle.

Ces données sont également transmises à l'Insee qui calcule l'indice de la production industrielle et qui en assure la publication pour chaque mois concerné.

Principaux concepts

Un **secteur** se définit comme un regroupement d'entreprises ayant la même activité principale. Cette activité est déterminée par l'unité de production industrielle dominante.

Une **branche** se définit par la production d'un même produit. La branche est le regroupement de l'ensemble des unités homogènes de production correspondant à un même produit.

Les branches sont représentées par les syndicats professionnels, souvent regroupés en fédérations.

Variables

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services, mesuré par leur prix de vente.

Exportations réalisées directement par les entreprises industrielles

Ventes à l'exportation déclarées directement (sans passage par des sociétés tierces) par les opérateurs industriels, intégrant les livraisons intracommunautaires. À ne pas confondre avec les déclarations recensées par les douanes et établies par produit, en provenance de toutes les entreprises, industrielles ou non, y compris les unités de moins de 20 personnes.

Investissements (hors crédit-bail)

Somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production. C'est le flux qui alimente le stock des immobilisations. Ce poste comprend les immobilisations en cours mais exclut les immobilisations incorporelles et financières et les équipements financés par crédit-bail.

Agrégats et ratios

Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)

Solde des opérations de production de l'entreprise.

Le mode de calcul est le suivant :

$VAHT = CAHT + \text{production stockée} + \text{production immobilisée} - \text{consommation intermédiaire au sens large}$.

C'est une grandeur additive sans doubles comptes.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée hors taxes (VAHT), une fois déduits les taxes et impôts à la production, les frais de personnel (salaires et charges) et ajoutées les subventions d'exploitation.

Capacité d'autofinancement (CAF)

Ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.

Productivité apparente du travail (VAHT / Effectif)

Rapport de la VAHT à l'effectif moyen employé. Indicateur de rendement apparent de la main-d'oeuvre.

Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)

Rapport entre valeur ajoutée hors taxes et chiffre d'affaires hors taxes.

Ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication. Son évolution est marquée, à intégration constante, par les différences d'évolution du prix des biens et services acquis et du prix de vente des biens produits.

Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans la filière de fabrication.

Taux d'exportation (Exportations / CAHT)

Le taux d'exportation (rapport entre les exportations des seules entreprises industrielles et le chiffre d'affaires hors taxes) permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales.

Taux de couverture (Exportations / Importations)

Le taux de couverture permet de savoir si le produit ou l'activité est déficitaire (ratio < 100) ou excédentaire (ratio > 100).

Taux de marge (EBE / VAHT)

Le taux de marge mesure la part de la valeur ajoutée qui revient aux entreprises après le paiement des frais de personnel.

Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)

Charges liées à l'endettement de l'entreprise rapportées à l'excédent brut d'exploitation.

Taux d'investissement (Investissements / VAHT)

Rapport entre investissements corporels hors apports et valeur ajoutée hors taxes.

Ce taux dépend de facteurs structurels (intensité capitaliste du secteur, durée de vie des équipements, etc.). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

Taux d'autofinancement (CAF / Investissements)

Indicateur de la part des investissements corporels pouvant être assurée par un financement interne.

Unités employées

k€ : milliers d'euros

M€ : millions d'euros

G€ : milliards d'euros

L'industrie de l'emballage rassemble 850 entreprises de 20 salariés ou plus et emploie 111 000 salariés en 2006. Avec un chiffre d'affaires de près de 20 milliards d'euros, elle représente 3 % de celui de l'industrie manufacturière. Si des grands groupes, *leaders* mondiaux, tiennent une place prépondérante dans les segments nécessitant de forts investissements, la capacité d'évolution et d'adaptation des petites entreprises contribue largement à la compétitivité de ce secteur où la proximité des clients et des fabricants joue un rôle important.

Largement tournée vers l'agroalimentaire, l'industrie de l'emballage opère également dans l'ensemble de l'industrie et notamment dans les secteurs de la pharmacie et des cosmétiques. Cette industrie tient une place essentielle dans la chaîne de fabrication qui relie le produit brut au consommateur final. La sécurité et l'hygiène alimentaire, l'information du consommateur, le *design* et le respect de l'environnement constituent donc des enjeux d'importance pour cette industrie innovante et dynamique qui se place au second rang européen en termes de chiffre d'affaires et au quatrième rang des exportateurs mondiaux.

La présente publication, réalisée à l'occasion du salon « Emballage 2008 », dresse un panorama du secteur et des activités associées, machines d'emballage et impression du conditionnement.



sessi

ISSN 1625 - 1555